4ME ANNEE PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 25 JUIN 1914 No. 15

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada) $1.00
Un an (Etranger) fr7.50 $1.50
ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. .25



LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE
ADMINISTRATION 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Sask.
Téléphone 683

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Rédacteur en Chef.* PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE J.-P. DAOUST, *Administrateur.*

Le Congrès de l'Association Catholique Franco-Canadienne

Dates mémorables: 16-17-18 juin 1914, à Prince Albert

Les trois journees du Congrès

Le troisième Congrès de l'Association Catholique Franco-Canadienne tenu les 16, 17, et 18 juin, à Prince-Albert, restera dans le souvenir du demi millier de personnes qui y prirent part et des milliers d'autres qui en ont été témoins comme une éloquente manifestation de la vitalité catholique et française dans notre province et comme une preuve indéniable des prodiges que peuvent accomplir l'énergie, l'union, l'entente et le dévouement.

Préparé depuis plusieurs semaines, jusque dans les moindres détails, par une longue et patiente organisation à laquelle toute la population franco-canadienne de Prince-Albert prêta un concours infiniment généreux; confié par le Comité Exécutif même à la direction prévoyante du cercle local de Prince-Albert, le Congrès fut, de l'avis unanime de tous, un succès dans le sens complet du mot: succès dans la marche d'ensemble des esprits et des cœurs durant ces trois journées inoubliables qui parurent trop courtes et débordèrent même le cadre prévu en se prolongeant, au soir du banquet final, jusqu'aux petites heures de l'aurore, sans que jamais l'attention et l'intérêt ne fussent lassés: succès dans le fonctionnement parfait de tous les rouages des divers comités d'organisation au service des congressistes.

Les visiteurs se trouvèrent en effet, dès leur arrivée, enveloppés dans une atmosphère de charmante cordialité, entourés des prévenances d'une fraternelle hospitalité qui se montrait plus heureuse encore de donner que de recevoir et où l'on sentait bien que tous ne formaient qu'un cœur et qu'une âme.

Tandis qu'un service spécial de logement aux soins du comité de réception avait été organisé en ville et dans quelques familles privées pour recevoir nos hôtes laïques, les prêtres au nombre de plus de quarante furent accueillis à l'évêché par Mgr l'évêque et son aimable procureur M. l'abbé Mollier. Plusieurs chambres furent aussi gracieusement mises à la disposition du clergé, à l'hôpital, par les bonnes religieuses, et à l'orphelinat, par le R. P. Brück, directeur de cet établissement,

L'une des premières et constantes préoccupations des comités de réception et d'information dès l'ouverture du Congrès fut de recueillir tous les certificats des billets de chemin de fer pour pouvoir assurer aux délégués une réduction sur le prix de passage. Ce fut une satisfaction très vive, aussi bien pour les organisateurs que pour tous les congressistes, lorsque le président du Cercle local, M. J. P. Daoust, put annoncer que le nombre de billets suffisants avait été recueilli pour assurer le retour gratuit, accordant ainsi à tous la faveur du prix de grande excursion spéciale que les compagnies de chemin de fer n'accordent que très rarement, et qui pour plusieurs congressisstes représentait une remise substantielle s'élevant parfois jusqu'à quinze dollars. Le comité organisateur se fait un devoir de féliciter ici la Compagnie du Canadien Nord et de remercier tout spécialement l'agent régional des passagers, M. J. H. Norton, pour son bienveillant concours et son aide assidue.

Du premier au dernier jour du Congrès le service d'information fut sur pied, pour ainsi dire jour et nuit, avec bureau central à l'Hôtel des Touristes et succursales, au bureau du *Patriote de l'Ouest,* et aux salles de séances.

Par une innovation appréciée le programme des séances, publié en un livret de jolie apparence, contenait une carte de la ville de Prince-Albert accompagnée d'utiles informations générales pour le Congrès.

Bien que le service des automobiles et des voitures fut souvent rendu difficile par l'état déplorable des rues détrempées par l'orage, le comité de réception trouva moyen de suppléer à tout et mérite de chaleureuses félicitations pour son dévouement.

On remarqua avec plaisir que plusieurs propriétaires de résidences privées avaient gentiment pavoisé leur demeure de drapeaux et de banderolles et que sur plusieurs établissements publics flottaient aussi des drapeaux ce qui donnait à toute la ville un joli air de fête. Les magnifiques décorations de l'évêché et celles du *Patriote de l'Ouest* présentaient un agréable coup d'œil. Le drapeau national du Sacré-Cœur faisait partout très bel effet parmi ces décorations dont plusieurs furent gracieusement prêtées notamment par l'évêché, le Comité Exécutif de Régina, les Révérendes Dames de l'Académie de Sion et les Religieuses de la Présentation de Duck Lake.

Sur de solides banderolles, longues de quarante pieds et placées à une hauteur d'une vingtaine de pieds à travers les rues, on pouvait lire les inscriptions suivantes:

Franco-Canadiens, soyez les bienvenus—" OCanada terre de nos aïeux"—Troisième Congrès des Franco-Canadiens"—Dieu et Patrie—Notre foi! Notre langue!—

Pour la première fois, peut-être, Prince-Albert avait l'honneur d'être ainsi décoré à la française et pour la première fois aussi, à la veille du Congrès, on pouvait lire dans le journal quotidien anglais de la ville, *"The Prince Albert Herald,"* une colonne en français pour annoncer le Congrès. Notons aussi que ce journal donna des comptes rendus substantiels des séances qui couvrirent plusieurs colonnes et qui furent rédigés dans un esprit impartial, sur de simples notes communiquées verbalement à l'un des rédacteurs, qui ne comprenait point le français, mais qui attendit patiemment chaque soir la fin des séances, entre minuit et une heure du matin, pour préparer son rapport.

* * *

La brillante séance d'ouverture qui vit sur la même estrade dans la vaste salle du Théâtre Empress, Mgr l'évêque de Prince-Albert, le Lieutenant Gouverneur de la Saskatchewan, le maire de la ville de Prince-Albert, l'honorable Procureur Général de la Saskatchewan, et l'honorable Ministre des Affaires Municipales de l'Alberta, mit en relief la sanction autorisée qu'apportent l'Eglise et l'Etat à l'œuvre religieuse et patriotique que poursuit l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

Mais ce n'était encore que le vestibule même du Congrès qui fut inauguré véritablement le lendemain au pied des autels, à la messe solennelle célébrée par le Directeur Général de l'Association, en présence de Mgr l'évêque, et chantée à l'unisson par tous les congressistes en des accents de foi profonde que l'éloquent sermon de M. l'abbé Brosseau rendit plus vibrants encore.

Sa Grandeur Mgr Langevin était attendu la veille ainsi que l'honorable Secrétaire d'Etat, mais un déraillement de chemin de fer près de Humboldt qui, grâce à Dieu, n'eut point d'autre suites fâcheuses que celles d'un retard et d'un regrettable contre-temps, fit que Mgr l'Archevêque de St. Boniface et l'hon. M. Coderre n'arrivèrent qu'à 11 heures du matin, juste à l'issue de la messe, au moment même où les congressistes étaient tous groupés devant l'évêché pour la pose d'une photographie-souvenir.

L'occasion s'offrait à Mgr l'archevêque de St. Boniface, qui à notre grand regret devait aussitôt repartir par le train de deux heures de l'après-midi, de rencontrer le plus grand nombre des congressistes et de leur adresser la parole. Toujours bienveillant, Mgr Langevin, malgré la fatigue du voyage, accèda de bonne grâce aux désirs de tous et prononça, en plein air, un discours des plus impressionnants et des plus applaudis du Congrès.

Après le diner, à l'évêché, auquel Mgr Pascal avait convié les honorables ministres en compagnie de Mgr Langevin, on eut encore le plaisir d'entendre le vaillant archevêque ainsi que les honorables MM. Coderre, Turgeon, et Gariépy, et c'était plaisir de voir des hommes politiques des deux partis unis dans les mêmes pensées, pour affirmer les vrais principes catholiques.

Mgr Langevin, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Lamy, directeur des *Cloches* de St. Boniface, repartit aussitôt et il n'eût que le temps de s'arrêter un instant au *Patriote,* œuvre qui lui est éminemment chère, et de donner en passant une bénédiction au personnel de l'établissement.

A l'exception de la séance d'ouverture du Congrès qui eut lieu au théâtre Empress, toutes les autres séances se tinrent à l'édifice K. of C., dont la grande salle et le salon furent généreusement mis à la disposition des congressistes par les directeurs de la société des Chevaliers de Colomb envers lesquls nous sommes sincèrement reconnaissants.

Les séances solennelles, véritables fêtes de haute éloquence, attirèrent une affluence telle que l'on en vit rarement à Prince-Albert.

Le banquet qui couronna le Congrès réunit à l'hôtel Avenue un brillant groupe de 146 convives, en de fraternelles agapes. A l'abondance et la richesse des mets, servis dans une salle splendide, aux accompagnements de l'orchestre et parmi d'entrainantes chansons canadiennes, vint s'ajouter le vin pétillant de la poésie oratoire—le seul vin qui fut admis au banquet, mais non certes le moins délicieux. Merci à tous les orateurs de ces soirées patriotiques, félicitations aux organisateurs du banquet.

* * *

Les travaux des diverses commissions ont été suivis avec un intérêt toujours soutenu, et ont formé la partie peut-être la plus importante de tout le Congrès. C'était un spectacle admirable de voir tant de délégués prendre part à la discussion générale par d'utiles réflexions et d'intelligentes suggestions toutes inspirées du meilleur esprit, à la suite des rapports lumineux et pratiques présentés par les présidents de chaque commission. Ces séances qui durèrent chacune de trois à quatre heures parurent toujours trop courtes, tant l'animation au travail était remarquable.

Le succès qu'elles obtinrent est un encouragement à leur donner une place encore plus prépondérante à la prochaine Convention qui doit se tenir à Lebret, site enchanteur de la vallée de Qu'Appelle, à peu de distance de Régina.

On trouvera ailleurs, et surtout dans les résolutions adoptées, une esquisse du travail accompli.

Une autre initiative qui fut couronnée du plus complet succès fut bien celle du travail tout spécial confié à la commission des Dames.

La dévouée présidente et organisatrice de cette commission, Madame J. A. Côté, de Prince-Albert, a vraiment réussi à tenir en marge de l'autre Congrès et comme complément très utile des questions qu'il avait à étudier, un splendide Congrès féminin qui a intéressé toutes les Dames et qui a réalisé beaucoup de bien pour la cause catholique et française. Tous se sont plus à louer hautement cette initiative féconde et ont adressé de sincères félicitations aux Dames et à leur dévouée présidente pour le beau succès qu'elles ont obtenu.

On trouvera aussi dans une autre page un rapport plus détaillé de ce premier Congrès féminin, et des résolutions très pratiques qui en furent la conclusion.

Si la température incertaine et maussade des deux premiers jours avec ses alternance d'ardent soleil et d'orages violents, empêcha sans doute les districts français plus rapprochés de Prince-Albert de fournir des contingents aussi nombreux que l'on eut été en droit de l'espérer, elle fit mieux ressortir, par contre, que le Congrès ne fut point une affaire simplement régionale mais qu'il sut grouper dans une assistance assidue de trois à quatre cents délégués une élite imposante et éminemment représentative de tous les centres français de la province.

Nous devons des félicitations toutes spéciales à ces vaillants délégués du Sud de la Saskatchewan et des provinces sœurs qui franchirent jusqu'à des distances de 500 milles pour venir assister au Congrès. Il y a là une somme de sacrifices pour la cause patriotique qui représente un capital si riche d'énergie catholique et nationale que nous serions vraiment impuissants à le mesurer, mais que Dieu connaît, et qui suffit à lui seul pour expliquer le succès prodigieux de toute la Convention.

Ce qui n'est pas moins merveilleux, c'est que la petite minorité française de Prince-Albert, aidée du groupe de Marcelin et de quelques amis, répondant si généreusement à l'appel du Comité de finances, ait pu trouver dans sa modeste bourse d'ouvrier, en ce temps de pénible crise financière,la somme suffisante pour défrayer les frais considérables de la réception royale qu'elle a accordée aux congressistes.

Honneur et gratitudes à tant de vaillants qui ont bien mérité de l'Eglise et de la Patrie.

A. F. AUCLAIR, O.M.I.,
Directeur du Comité d'Organisation.

Quelques horizons

Au lendemain du Congrès de Régina nous écrivions:

"Le Congrès de Régina n'a pas eu seulement pour effet, croyons-nous, de fortifier puissamment l'union des forces franco-canadiennes de cette province, il a encore ouvert la marche, d'abord à une fédération de toutes les forces catholiques françaises de l'Ouest avec solide point d'attache au ralliement général dont le centre pour toute la race a été constitué à Québec, et ensuite à une fédération plus vaste des forces catholiques de toutes nationalités de ce pays—Ce sera l'œuvre de demain dont il est permis d'entrevoir déjà la réalisation toute prochaine."

* * *

Le Congrès de Prince-Albert a justifié cette prévision.

Il fut l'écho agrandi de ces idées fécondes; il fut l'expression encore mieux définie du rôle qu'est appelé à jouer la race française dans l'Ouest.

Il ne mourra pas le jeune rameau français planté ici par nos missionnaires et arrosé de leurs sueurs et de leur sang.

Le miracle de survivance française qui est la clef de toute notre histoire se perpétuera ici, parce que la foi catholique est l'âme de notre race et que notre langue en est l'enveloppe.

Plus notre langue sera mise en péril par des circonstances adverses, plus la force intérieure de la foi saura trouver l'héroïsme de dévouement qui sauvera tout.

Le premier Congrès a révélé de mille manières que cette force intérieure grandit.

Les caractères se trempent pour la lutte; les esprits ne veulent plus respirer que l'air pur et large de la vérité catholique intégrale.

C'est l'idée catholique intégrale qui sauvera l'idée nationale et sauvera la race.

Plus d'un l'a remarqué: les exhortations de nos orateurs depuis celles du Lieutenant Gouverneur, et de nos hommes politiques, jusqu'à celles de nos évêques, de notre clergé et de nos plus ardents patriotes, eurent pour note dominante, même inconsciemment parfois, cette idée profonde: nous devons développer ce qu'il y a de meilleur en nous.

Il se trouve que ce qu'il y a de meilleur en nous, Franco-Canadiens, c'est la foi catholique d'abord et comme sauvegarde sociale de notre foi, notre langue et nos traditions.

* * *

De sorte que le Congrès a bien rempli la fonction d'une retraite nationale qui fut grandiose parce que le souffle puissant du catholicisme intégral, celui qui s'affirme dans la vie publique comme dans la vie privée, en fut toute l'inspiration.

Nous avons entendu nos hommes politiques, nous parler *en vrais catholiques et en vrais patriotes,* et l'auditoire n'eut point vibré à d'autres sentiments. On vit disparaître pour un instant les divisions de parti qui ont toujours anémié notre race. Une seule voix peut-être s'éleva pour tenter une sorte de justification équivoque de l'esprit de parti. Bien qu'elle fût éloquente et qu'elle eût quelque chose de tragique dans l'inconsciente condamnation qu'elle se portait à elle-même

elle ne fut point applaudie. Par contre, le ministre fédéral conservateur, M. Coderre; les ministres provinciaux libéraux, MM. Turgeon et Gariépy; le député nationaliste, M. Achim, soulevèrent l'enthousiasme général parce qu'ils se retrouvèrent avec nous *catholiques et français*, et parce que l'on sentait dans leur parole les accents de la conviction.

* * *

L'idée de la fédération de toutes les forces françaises de l'Ouest a aussi fait applaudir le projet d'un Congrès conjoint des trois provinces, du Manitoba de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui n'est pas encore peut-être immédiatement réalisable mais qui le deviendra au moyen de réunions régionales qui stimuleront sur tous les points du territoire l'activité catholique et sociale.

L'Ouest n'est pas isolé. Il sympathise avec nos compatriotes militants de l'Ontario qui, sous le coup de la persécution, révèlent les plus belles qualités de l'âme catholique et française. Leur cause a fait naître cette inspiration sublime de la *croisade eucharistique* des enfants que le Congrès a sanctionnée et recommandée à la propagande de tous ses délégués, dans une résolution spéciale accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

L'Ouest sympathise aussi avec l'Acadie lointaine qui était représentée au Congrès par l'un de ses députés, le père de notre honorable ministre provincial, et il suit avec intérêt le mouvement de toute la race franco-canadienne en Amérique.

Mais la province qui lui est tout particulièrement chère c'est bien bien la province-mère, la province de Québec.

Aussi bien, rien ne contribue mieux à resserrer les liens qui rattachent l'Est et l'Ouest que la visite des délégués officiels de cette province. Nous étions fiers de saluer dans la personne de M. l'abbé D'Amours, représentant du Comité Permanent de la Langue française et vaillant rédacteur de l'*Action Sociale*—notre premier quotidien catholique au Canada—le messager de ce ralliement catholique et français qui doit accomplir graduellement l'union de toutes les forces catholiques et françaises en Amérique. A ce même titre aussi nous étions heureux de la présence de M. l'abbé Brosseau, secrétaire de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal, notre première société nationale, qui oriente de plus en plus toute ses énergies vers l'assistance des groupes français extérieurs.

* * *

Notre condition spéciale de premiers pionniers catholiques dans l'Ouest nous impose l'agréable devoir de tendre une main fraternelle aux groupes catholiques des autres nationalités qui sont venus planter leurs tentes dans nos plaines.

Aussi le Congrès a-t-il décidé que le Comité Exécutif de l'A. C. F. C. se tienne en constantes relations avec les représentants autorisés des organisations catholiques et nationales de nos frères Allemands, Irlandais, Polonais et Ruthènes. Nous formerons des bataillons distincts sous la conduite de nos chefs respectifs, mais des bataillons unis dans une même armée pour la défense de nos droits communs de catholiques.

La présence à notre Congrès du secrétaire général de l'Association Catholique Allemande et d'un représentant de nos frères de langue anglaise, tout comme le message sympathique du Directeur de l'Association Catholique Polonaise, sont des preuves manifestes que l'idée de la fédération efficace de tous les groupes nationaux catholiques est bien en marche et qu'elle a réalisé encore des progrès depuis le Congrès de Régina, l'an dernier. Elle deviendra à peu près certainement un fait accompli cette semaine au Congrès des Catholiques Allemands à Humboldt, auquel le Directeur Général de l'Association Catholique Franco-Canadienne se fera un devoir d'assister au jour même de la fête nationale des Canadiens français.

"Etablie sur de telles bases, disions-nous l'an dernier, la fédération de toutes les forces catholiques se fera sans heurt et sans froissement, parce qu'elle conservera à chaque groupe son autonomie nationale absolument nécessaire, et même son autonomie provinciale toujours fort utile."

On peut saluer ici déjà l'espoir de la réalisation prochaine d'un projet qui est cher aux représentants des diverses nationalités et que nous indiquerons aujourd'hui en passant.Ce serait que chaque organisation nationale, dans quelques années, choisisse une ville centrale de l'Ouest pour tenir son Congrès à la même date, et toutes les nationalités se réuniraient en une grande démonstration catholique qui constituerait un spectacle unique et imposant.

Franco-Canadiens de la Saskatchewan et des provinces sœurs, vous tous qui avez assisté aux séances inoubliable du Congrès, ou qui du moins en avez recueilli les échos; Franco-Canadiennes qui avez juré de vous dévouer de tout notre cœur aux causes catholiques et nationales travaillons tous avec une inlassable ardeur à hâter le règne social du Christ chez nous et parmi les peuples qui nous entourent.

SEANCES DES COMMISSIONS D'ETUDE

Les trois séances inscrites au programme ont été suivies avec un très vif intérêt, et bien que leur ensemble représente un travail d'une dizaine d'heures, le temps parut encore trop court pour épuiser les sujets à traiter: éducation, colonisation, vie de l'association, bonne presse.

L'intérêt n'a pas langui un seul instant et il s'y est fait de l'excellente besogne comme on en peut juger par l'ensemble des résolutions qui furent adoptées.

Nous n'en pouvons donner ici qu'un faible aperçu à l'aide de notes hatives communiqués par les rapporteurs des commissions qui furent: M. le Dr Lavoie, de Marcelin, pour la première séance, M. l'abbé Nap. Poirier et M. l'abbé H. Kugener pour les deux autres séances.

Education et Colonisation

A la séance de la commission d'éducation M. l'avocat Amyot présenta un rapport très élaboré que nous publirons plus tard. Plusieurs délégués prirent part à la discussion, notamment M. Louis Schmidt, M. de Montarnal, M. Faucoup, M. D. Legault, M. l'abbé Myre, M. l'abbé Benoit, etc.

Les notes de cette première séance ont été malheureusement égarées, et nous regrettons de nous trouver ainsi impuissants pour aujourd'hui, à reconstituer la marche de la discussion, cependant les résolutions adoptées donnent un bon aperçu et un bon résumé d'ensemble du travail qui fut accompli.

Nous publierons aussi dans un prochain numéro le beau travail du R. P. Vachon, sur la colonisation.

Vie de l'Association

La séance de jeudi matin consacrée à l'étude de "l'Association" s'ouvrit par le discours lumineux et très pratique du R. P. Libert, dont nous publions le texte ailleurs.

Diverses questions se rattachant à cet important sujet furent ensuite discutées.

M. Benoit proposa, appuyé par M. l'abbé Nap. Poirier que les membres de l'Association St. Jean-Baptiste de Willow-Bunch soit admis comme membres de notre Association à condition de payer 25 sous par membre. Proposition accepté.

Des votes de remerciements furent adressés à M. l'abbé Benoit et à tout le comité exécutif, au cercle local de Prince-Albert qui a organisé le Congrès, et Sa Grandeur Mgr Pascal pour sa généreuse et cordiale hospitalité.

M. Amyot fit un appel vibrant à tous les congressistes de se faire les apôtres dévoués de l'Association et de toutes les causes qu'elle a à cœur.

FEDERATION CATHOLIQUE

Il fut aussi décidé que le comité exécutif se tiendrait en constantes relations avec les directeurs des associations catholiques et nationales de nos frères d'autres langues.

MOYENS SURNATURELS

Le R. P. Auclair parla des moyens surnaturels pour assurer le succès de notre association et cita le bel exemple de la croisade eucharistique entreprise dans l'Ontario et qu'il désire voir s'étendre à tout le Canada. Une motion secondée par M. l'abbé Kugener fut adoptée à cet effet avec enthousiasme par tous les Congressistes.

La presse catholique

A la dernière séance,présidée par le R. P. Auclair, la question de la presse catholique fut brièvement traitée surtout au point de vue de la propagande et de la conservation de l'idéal catholique par le moyen du journal.

Un journal indépendant est une force et une arme. Il devrait pénétrer dans chaque foyer franco-canadien, pour accomplir constamment l'œuvre d'union et de cohésion nationale qui est le but de nos Congrès. Il nous fait vivre de la vie catholique sociale en nous tenant au courant du mouvement catholique au Canada et dans le monde entier.

Il est la plus grande force au service de l'esprit d'association.

Pour l'organisation de nos forces la plume est encore plus puissante que la parole.

Sans la presse nous ne pouvons rien. En France on avait d'abord négligé cette œuvre et l'ennemi s'est emparé de toutes les positions Mais la France se ressaisit et aujourd'hui la *Croix*, qui eut des débuts si modestes, pénètre avec une trentaine de publications semblables dans plus d'un million de foyers français.

Il faut emporter de ce Congrès la résolution de travailler à la diffusion du journal catholique. C'est l'œuvre importante qui est à la base de toutes les autres.

CONGRES CONJOINTS

Le R. P. Auclair émit aussi l'idée d'un congrès conjoint pour l'Alberta et la Saskatchewan dans un avenir rapproché.

Le projet fut favorablement accueilli et M. Roger Goulet demanda qu'aux deux provinces on y joigne aussi le Manitoba, car les trois provinces ont des intérêts communs. La proposition fut acceptée de grand cœur.

M. Amyot fit ressortir les difficultés qu'il y aurait à la réalisation du projet à cause du temps limité et des distances qu'auraient à parcourir les délégués.

Le R. P. Auclair fit observer que ce projet ne serait peut-être pas réalisable maintenant, mais que pour en faire un succès il faudrait d'abord susciter des réunions régionales plus faciles et moins coûteuses.

CARACTERE CATHOLIQUE

M. l'abbé Voisin montre que la réalisation de cette idée pourrait se faire par la réunion de quelques délégués des trois provinces qui étudieraient les questions ensemble, et il insiste que nous affirmions toujours notre caractère de catholiques. Nous voulons que notre langue maintienne ses droits, mais nous voulons avant tout que notre foi règne d'abord.

NOS FRERES ALLEMANDS

Le R. P. Funke, secrétaire général de l'Association Catholique Allemande est alors appelé à nous exprimer ses sentiments et ceux de ses compatriotes sur la question de la fédération des forces catholiques. Il le fait dans un superbe discours chaleureusement applaudi que nous reproduisons intégralement dans une autre colonne.

Le R. P. Auclair remercie l'orateur et le prie de transmettre à ses compatriotes le message suivant: nous marcherons la main dans la main et nous formerons des bataillons distincts sous les ordres des mêmes officiers, nos évêques, et du même général en chef, Notre Saint Père le Pape.

M. J. A. Roy, de Delmas, demande que tous les délégués travaillent à la diffusion de la presse catholique et en particulier du *Patriote*.

Le R. P. Libert, secondé par M. Amyot propose un vote de remerciement au R. P. Auclair, à son état major, et au *Patriote* qui a été la cause du succès du Congrès de Prince-Albert.

On procède aussitôt à l'élection des quatre membres sortants du Comité Central qui sont M. l'abbé Nap. Poirier, M. Beauchamp, le R. P. Vachon et M. J. I. Lalonde. Les candidats ajoutés aux anciens membres sont le R. P. Libert, M. Ludger Roy, et M. J. E. Morrier.

Les candidats choisis à l'unanimité par l'assemblée sont: le R. P. Vachon, M. J. E. Morrier, le R. P. Libert et M. Ludger Roy.

Puis vient la question du choix de la prochaine convention, M. Amyot, appuyé par M. Filiatrault, propose que la convention de 1915 ait lieu à Lebret. Après quelques explications sur les avantages de cet endroit la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le R. P. Auclair termine la seance par de chaleureux remerciements aux délégués pour le dévouement montré par tous, puis le comité central se retire pour rédiger les résolutions et procéder à l'élection du président, du vice président et du directeur général de l'Association.

Officiers de l'A. C. F. C. pour 1915

Voici la liste des officiers de l'Association élus à l'unanimité pour 1915.

Président de l'Association: J. E. Morrier, Prince-Albert.

Vice-Président: M. l'abbé H. Kugener, Dollard.

COMITÉ EXÉCUTIF

Directeur Général: R. P. A. F. Auclair, O.M.I.

Secrétaire Général: J. A. Potvin.

Assistant Secrétaire Général: Chs Ed. Parrot.

Trésorier Général: L. P. Cloutier.

Assistant Trésorier Général: J. P. Daoust.

Tous résidant à Prince-Albert.

MEMBRES ÉLUS DU COMITÉ CENTRAL

R. P. H. L. Vachon, O.M.I., Battleford-Nord.

J. E. Morrier, Prince-Albert

R. P. J. Libert, F.M.I., Whitewood.

Ludger Roy, Régina.

COMITÉ DE LÉGISLATION

M. l'abbé A. Benoit, M. W. Amyot, M. J. E. Fortin.

Aviseur légal de l'Association: M. W. Amyot.

Tous de Régina.

COMITÉ D'ORGANISATION

Organisateur pour le Sud: R. P. Libert.

Organisateur pour le Nord: R. P. Vachon.

SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE DU CONGRES

Au soir du mardi, 16 juin 1914, la grande et superbe salle du Théâtre Empress était envahie par l'élément français de Prince-Albert, de la campagne environnante et de la Province entière, venu, dans un élan de patriotisme et de fierté nationale, pour assister à l'ouverture solennelle du 3e Congrès de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

Les Franco-Canadiens, en grand nombre, inaugurèrent cette série des séances du Congrès de Prince-Albert, d'une façon splendide. Près de 800 délégués ont tenu à affirmer leur ferme résolution de vivre et de grandir encore, et sont venus se retremper à ce foyer ardent de patriotisme et de foi.

Nos compatriotes, sans aucun doute, ont été attirés par le renom d'orateurs distingués et éminents qui occupent de hautes fonctions dans la magistrature, comme dans la hiérarchie ecclésiastique.

La présence de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur de la Saskatchewan, à côté de S. G. Mgr Pascal et de tous les dignitaires, rehaussa l'éclat de cette séance, en même temps qu'elle apporta une sanction aux travaux qui allaient être élaborés durant le Congrès.

Vers les huit heures et demie, M. Maurice Quennelle, Président Général de l'Association, ouvrit le Congrès en souhaitant une cordiale bienvenue à nos hôtes distingués et à tous les Congressistes. Il retraça en quelques mots le but de ce Congrès.

Discours de Mgr Pascal

S. G. Mgr l'Evêque adresse ses remerciements à tous les distingués visiteurs qui se sont faits un plaisir d'assister à l'ouverture de ce Congrès.

En termes aimables, il remercie Son Excellence le Lieutenant Gouverneur du grand honneur qu'il nous fait en venant prendre part à notre Congrès. Lieutenant du Roi, il représente ici la première autorité civile du pays; et malgré qu'il soit ni de notre langue, ni de notre religion, son esprit est assez droit et son cœur assez large pour aimer tous ses sujets. C'est pour nous tous une joie bien vive et un honneur bien grand, de le voir au milieu de nous. A Régina, Son Excellence a daigné nous faire le même honneur. Nous sommes heureux de lui témoigner notre reconnaissance en lui renouvelant nos sentiments de fidélité, de loyauté et de soumission à la Couronne Britannique.

Mgr adresse un mot de bienvenue à l'autorité civile de Prince-Albert, représentée ce soir par Son Honneur le maire Baker, qui nous ouvre toutes larges les portes de sa ville. Il remercie aussi M. l'abbé Benoit, directeur général de l'Association, et administrateur du diocèse de Régina, et regrette l'absence de Mgr Mathieu, aux paroles si bonnes et si paternelles.

Bienvenue aussi aux distingués ministres des deux provinces sœurs: l'hon. M. Turgeon et l'hon. M. Garicpy, qui viennent affirmer une fois de plus, l'union et l'entente qui doivent cimenter l'Alberta et la Saskatchewan.

Un merci du cœur aux délégués de la Province de Québec, à l'abbé D'Amours, représentant de "l'*Action Sociale*" l'œuvre de S. E. le Cardinal Bégin, merci également à M. l'abbé Brosseau, secrétaire de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal. Ils nous apportent le message de sympathie de nos frères de Québec, un encouragement dans nos travaux et dans nos luttes.

Remerciements sincères aux représentants des Sociétés Sœurs, et de diverses nationalités: notamment au R. P. Funke, secrétaire général de l'Association Allemande, au représentant des catholiques de langue anglaise et au Rév. P. Hudon, recteur du collège d'Edmonton, aux membres du clergé de la province, et à tous les Franco-canadiens sans oublier les dames qui vont se concerter ensemble pour rester fidèles à Dieu et attachées à l'amour de la langue française.

La foule enthousiaste reçoit avec émotion ces beaux témoignages de bienvenue de la part du vénérable évêque de Prince-Albert: ses plus vifs applaudissements traduisent sa joie et sa satisfaction.

M. J. E. Morrier présente aussitôt en anglais une adresse à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur.

Adresse à l'honorable Lieutenant Gouverneur de la Saskatchewan.

Voici l'adresse qui, au nom du Congrès, fut présentée à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur de la Saskatchewan, l'hon. M. G. W. Brown:

Excellence,

Dès la première séance de leur Congrès les membres de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan saisissent avec plaisir l'occasion de vous souhaiter la bienvenue au milieu d'eux et de vous présenter l'hommage de leurs sentiments respectueux.

Nous sommes heureux de saluer en votre personne le digne représentant de notre Auguste Souverain et nous voulons profiter de cette circonstance particulièrement solennelle pour affirmer notre sincère loyauté à Sa Majesté Georges V.

Je suis bien sûr d'être l'interprête de mes compatriotes en vous affirmant, Honorable Monsieur le Lieutenant Gouverneur, que les Franco Canadiens sont aujourd'hui aussi attachés au drapeau anglais que l'étaient leurs pères qui le défendaient contre l'invasion des troupes de la Nouvelle Angleterre en 1775 et en 1812.

Comme Canadiens français nous formons une partie importante de la population de cette province. Nous sommes français d'origine et de cœur, mais en même temps nous sommes Canadiens. Nous sommes loyalement et fidèlement attachés aux institutions britanniques qui nous régissent et nous tenons à déclarer que la loyauté des Canadiens français à la couronne anglaise ne doit pas avoir, et n'aura jamais d'autre mesure que la royale libéralité des Pouvoirs anglais à notre endroit.

La langue française est, avec la religion catholique et l'amour de notre pays, le dépôt le plus sacré que nous aient légué nos ancêtres, et nous nous plaisons à reconnaître que nous avons toujours trouvé une protectrice et une sauvegarde de nos droits dans la puissante couronne d'Angleterre qui porte sur son blason la noble inscription *"Dieu et mon droit"*, qui nous vient des Normands, les ancêtres communs des deux grandes races de ce pays.

Avec notre langue maternelle, dont l'usage nous est garanti par la Constitution de ce pays, nous nous faisons un devoir d'apprendre et de parler l'anglais et de l'enseigner à nos enfants. Mais nous tenons aussi absolument à conserver et à cultiver le doux parler que nous avons appris sur les genoux de nos mères, nous souvenant que cette langue qui nous est si chère nous la retrouvons sur les lèvres de notre auguste Souverain, George V, qui s'honore de la parler comme la parlaient la reine Victoria et le roi Edouard VII; nous souvenant que l'expression de la loyauté est loyale dans toutes les langues; nous souvenant que c'est dans cette langue française que Dieu fut prié et loué par les découvreurs de notre pays, par nos missionnaires et nos martyrs.

En vous voyant ici Monsieur le Lieutenant Gouverneur, représenter si dignement au milieu de nous la majesté de l'autorité suprême, nous formons le vœu que tous les citoyens de cette province travaillent toujours de concert à promouvoir le développement moral, intellectuel et matériel de notre vaste pays et que nous ayons tous la joie de vous voir occuper de longues années encore ce haut poste d'honneur à la tête de notre grande province, l'une des plus belles de l'Ouest Canadien.

Une ovation accueille le bienveillant Lieutenant-Gouverneur lorsqu'il s'avance pour donner son discours.

Discours de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, M. Brown

Son Excellence exprime sa joie de venir représenter Sa Majesté le Roi au milieu du peuple canadien français, et pour entendre ses déclarations de loyauté et de respect à l'Angleterre.

Les Canadiens-français ont grandement coopéré au progrès accompli dans cette province: ils ont marché avec le peuple anglais dans des relations de paix et d'amitié pour la cause commune de la nation.

Si l'on jette un regard sur le passé, il est facile de considérer l'œuvre du peuple canadien-français, qui possède le génie d'ouvrir le pays, ses forêts et ses plaines à la civilisation, au progrès: il tient d'une grande race de fondateurs et d'explorateurs qui ont porté leur nom jusqu'aux extrémités du monde.

"Voilà pourquoi je suis heureux dit-il, de saluer une Association de Canadiens Français qui travaille pour conserver les meilleurs qualités de votre race et assurer l'avenir du Canada, tout comme les sociétés irlandaises, anglaises, allemandes, polonaises, etc., le font, chacune dans leur sphère pour le plus grand bien de la nation."

Rappelant une parole de Napoléon: "Donnez-moi une armée de soldats anglais avec des officiers français, et je conquerrai le monde", le Lieutenant Gouverneur ajoute: donnez-moi des hommes au physique fort et bien constitué, comme les Anglais, qui dans leur ténacité, résistent jusqu'à la mort, et mettez à leur tête, des officiers au courage intrépide à l'esprit clairvoyant, au jugement sûr, comme les Français, des maîtres comme Champlain, Salaberry, et je prédis pour le Canada le plus bel avenir et le premier rang parmi les nations du monde.

Rappelez-vous que vous êtes descendants d'une grande race, d'une nation supérieure par toutes les œuvres qu'elle a accomplies dans ce pays; et soyez dignes de vos ancêtres qui ont fondé, exploré et civilisé ces contrées. Et surtout grandissez dans l'entente, avec vos compatriotes d'autres langues et nationalités. Quand on est honnête et sincère, on peut toujours s'accorder et se respecter. Efforcez-vous de développer les liens d'une parfaite harmonie entre les citoyens de cette Province.

Je suis fier de votre Association: elle peut accomplir une grande œuvre je lui souhaite les plus grands succès.

Les paroles si sincères de notre gouverneur ne pouvaient trouver de meilleur écho au cœur des Canadiens Français: aussi son discours fut hâché d'applaudissements et accueilli par une ovation enthousiaste.

L'éloge de la nation française qu'il fit sincèrement et simplement, lui gagna tous les cœurs, et nul doute que ce discours va resserrer davantage les liens qui nous unissent avec nos frères de langue étrangère pour assurer le succès et le progrès de notre pays.

Discours de Son Honneur le Maire Baker

En quelques mots, M. Baker, maire de Prince-Albert, exprime un témoignage de cordiale bienvenue à tous les délégués qui sont venus s'assembler dans la ville de Prince-Albert et félicite l'Association du but qu'elle poursuit.

Discours de M. l'abbé J. A. D'Amours

M. l'abbé D'Amours témoigne de sa vive reconnaissance pour les paroles aimables à l'adresse de S. E. le Cardinal Bégin, et de l'œuvre du journal catholique qui lui est chère. Mais il est surtout le représentant du Comité Permanent de la Langue Française au milieu de nous. Il nous apporte tout l'attachement et l'amour fidèle de Québec pour ses enfants de l'Ouest, et le témoignage de sa fierté et de sa joie pour la fidélité que nous gardons aux qualités de nos ancêtres.

L'éminent orateur nous parle ensuite de l'Œuvre du Ralliement Catholique et français dans l'Amérique.

Ce Ralliement a été fondé pour apprendre à nous connaître, constater nos besoins, soutenir nos luttes, signaler les dangers, faire éviter les écueils et pour grouper tous les éléments français de l'Amérique dans un esprit d'entente et d'harmonie vers un même but à la fois catholique et national.

L'orateur passe ici en revue les luttes diverses qu'ont à soutenir les groupes français au Canada. Dans Québec les dangers viennent de l'intérieur. Il faut nous garder contre les idées malsaines, les doctrines perverses qui sont les plus perfides ennemies de notre race, car c'est dans la fidélité à la foi catholique intégrale que se trouve le secret de notre survivance. Dans l'Ontario c'est la persécution ouverte, mais qui affermit les courages. C'est le privilège de notre race que nous ayons toujours à lutter, et que nous paraissions toujours à la veille d'être vaincus pour que toujours la victoire soit le fruit du sacrifice. L'impression que lui donne l'Ouest français est des plus favorables: il voit que nous avons conservé ici le meilleur de notre héritage, et Québec aura plus confiance encore à nous donner ses fils.

Comment resterons-nous unis. D'abord en gardant notre langue si claire, si pure, si vibrante, "gracieuse comme un sourire, ardente comme une épée". Par elle nous conserverons nos traditions. Un peuple qui renonce à sa langue et à ses traditions ne sera jamais qu'un lâche, un misérable et un vaincu. Nous pouvons garder notre langue et en acquérir une autre nous pouvons être un peuple véritablement bilingue conservant

(*A suivre en 6ème page*)

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LE CONGRES

COMITE D'EDUCATION

Attendu que les diplômes de première classe d'instituteurs, donnés par le Bureau Central Catholique de la Province de Québec, sont reconnus de valeur égale aux diplômes académiques des écoles normales.

Attendu que ces diplômes donnent à l'instituteur, la même qualification et le même grade.

Attendu que les règlements du département de l'instruction de la Province de Saskatchewan reconnaissent ces diplômes académiques donnés par les écoles normales de la Province de Québec et leur donnent la valeur d'un certificat de première classe provisoire:

1o. Ce congrès émet le vœu que les diplômes de première classe donnés par le Bureau Central Catholique de la Province de Québec soient reconnus par le département de l'Education et donnent droit aux instituteurs qui les détiennent à un certificat de première classe-provisoire.

2o. Le Congrès émet le vœu que le bureau de direction de l'Association s'efforce durant l'année prochaine d'amener dans la Province de Saskatchewan des instituteurs et institutrices bilingues dûment qualifiées, afin que les demandes toujours croissantes des arrondissements scolaires puissent être satisfaites.

3o. Ce congrès émet le vœu que le bureau de direction de l'A. C. F. C. établisse un concours entre les enfants des différentes écoles bilingues de la Province afin de distribuer une récompense aux meilleurs travaux français.

4o. Ce congrès émet le vœu que le bureau de direction de l'Association fasse des démarches auprès du Gouvernement provincial pour obtenir la nomination d'inspecteurs d'écoles catholiques français.

Ce congrès adresse aux Canadiens-français catholiques de l'Ontario et du Manitoba l'expression de son admiration et ses vœux de succès dans la lutte magnifique qu'ils soutiennent pour le triomphe de leurs convictions religieuses et la conservation de leur langue.

Attendu que de par la coutume, les statuts, le droit naturel et le droit des gens, les Canadiens de langue française et catholiques de cette Province ont droit à des écoles séparées et à l'enseignement du français dans les écoles.

Attendu que ces droits constituent des prérogatives chères aux cœurs de tous les catholiques et de tous les Canadiens de langues française de cette Province.

Attendu que ces droits ne lèsent en aucune façon ceux des autres nationalités ou des autres dénominations religieuses.

Ce congrès déclare que ses membres entendent conserver ces droits imprescriptibles et se déclarent prêts à lutter toujours et sans cesse pour leur conservation.

COMITE DE COLONISATION

Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan, réunis en Congrès à Prince-Albert, ont approuvé les résolutions suivantes de la commission de colonisation:

1o. Qu'il soit nommé un missionnaire colonisateur pour le gue française de cette Province.

2o. Qu'un comité permanent de colonisation soit établi dans les principaux centres de la Province: Prince-Albert, Nord Battleford, pour le Nord, et d'autres endroits du Sud, désignés par les délégués du sud.

3o. Qu'un missionnaire agricole soit aussi nommé.

4o. Qu'un comité permanent de colonisation dont les membres seraient choisis par le comité central de l'Association, soit établi.

5o. Qu'il serait désirable que des statistiques recueillies par l'intermédiaire de messieurs les curés, soient publiées annuellement dans le *Patriote* sur les progrès de leur paroisse au point de vue agricole.

COMITE DE L'ASSOCIATION

1o. Le Congrès décide que les cotisations annuelles de lA. C. F. C., doivent être perçues au mois de décembre et envoyées immédiatement au trésorier général.

Dans le cas de l'établissement d'un nouveau cercle ou d'entrées de nouveaux membres dans un cercle déjà organisé, le montant de la cotisation sera au prorata du temps qui doit s'écouler jusqu'en décembre.

2o. Le Congrès décide que 2 membres de l'Association seront désignés pour se tenir en communication constante avec les représentants des sociétés sœurs: allemande, polonaise, ruthène et irlandaise.

3o. Le Congrès décide de continuer la campagne d'organisation et de multiplier les conférences dans les différents cercles déjà établis.

4o. Le Congrès demande aux délégués ici présents de vouloir bien se faire dans leurs cercles respectifs les apôtres de la double idée catholique et française.

5o. Le Congrès demande que dans toutes les paroisses franco-canadiennes de la Province les enfants non moins que les parents soient invités à faire au moins le jour de la fête nationale, une communion générale pour le succès de l'Association et l'extension du règne social du Sacré-Cœur au Canada; le congrès émet aussi le vœu que cette croisade eucharistique s'étende à tout le pays.

COMITE DE PRESSE CATHOLIQUE

Le congrès demande à tous les membres de l'Association de se faire les propagateurs actifs et efficaces des journaux catholiques, spécialement de notre cher *Patriote de l'Ouest*, organe de l'Association.

Séances de la commission des Dames

Une louable initiative

En conviant les Dames, les mères chrétiennes et les jeunes filles, à faire partie de l'Association Catholique Franco-Canadienne, les fondateurs de l'Association posaient déjà le principe de la formation au moins d'une commission spéciale d'études pour elles au cours de nos Congrès.

Mais les dames savent toujours accomplir des prodiges, et il est arrivé que leur Commission d'étude siègeant dans une salle qui leur était spécialement réservée, s'est transformée, sous leur habile direction, en un véritable Congrès féminin qui fut infiniment intéressant.

Il convient d'abord de les féliciter de leur patriotique empressement à venir en si grand nombre assister aux réunions qui furent marqués d'un cachet particulier de charmante intimité et d'union bienveillante des esprits et des cœurs.

Il convient aussi de féliciter d'une manière toute spéciale la dévouée organisatrice et présidente de ces réunions, Mde J. A. Côté, pour le magnifique succès qui a couronné son travail.

Les trois réunions de la Commission ont eu pour thème général le maintien de la langue française dans la foyer, l'enseignement du français à l'école, et les beautés de la langue française.

Les discussions, conduites avec esprit d'entente et avec une animation.... bien naturelle, ont roulé sur ces sujets primordiaux. Les résolutions, qui les résument, donnènt une idée du travail actif qui s'est poursuivi, et du sens pratique qui a animé tous ces débats.

* * *

Des orateurs distingués ont apporté, à l'appui de ces travaux et résolutions, le secours de leur virile éloquence et le fruit de leur expérience.

Mgr l'évêque qui daigna présider la première séance donna le ton général du travail pratique. Il a parlé avec cœur des beautés de la langue française et du devoir des mères canadiennes française de l'enseigner à leurs enfants et de le faire enseigner à l'école.

L'hon. M. Turgeon a traité avec la compétence et l'expérience qui lui sont connues et que tous ont beaucoup appréciées, de l'enseignement du français au point de vue de la loi, dans les écoles, et de l'histoire de droits juridiques du français dans notre province.

M. l'hon. Gariépy, le distingué ministre de l'Alberta, a complimenté les dames pour ces réunions spéciales,et a parlé de son expérience personnelle du maintien du français au foyer. Avec l'enthousiasme, de son cœur généreux et patriote, il a exhorté les mères canadiennes-françaises à se servir du français dans la famille, et à l'imposer à leurs enfants. Une résolution spéciale fut discutée et votée à cet effet.

M. l'abbé D'Amours et le R. P. Auclair, ont donné brièvement le fruit de leur expérience, en parlant des œuvres de presse, et de la propagande active que seules les dames et les jeunes filles ont le don d'accomplir d'une façon pratique et parfaite.

Le R. P. Hudon, en des termes émus et pleins d'éloquence a relevé la note éducatrice du foyer et de la famille pour former les enfants dans le culte de la langue française.

Le R. P. Dagenais a donné en quelques mots le caractère moral de la bonne chanson, et de l'influence qu'elle exerce au foyer et dans les relations familiales et sociales.

En outre, des orateurs de langue anglaise Mde M. C. McLorg, mère du juge McLorg, de Saskatoon, Mlle McNab, professeur de français au Collegiate Institute de Prince-Albert, et M. le juge McGuire, ont tenu à exprimer en bon français, leur admiration pour les beautés de la langue française. Ces témoignages désintéressés venant de personnes si autorisées, furent vivement appréciés et méritèrent les félicitations enthousiastes de tous.

Afin de donner un charme nouveau à ces séances et ajouter un ornement à tous ces beaux discours, Mme Morrier et Mlle Gravel ont fait entendre les douces harmonies de nos chants canadiens, qu'elles exécutèrent d'une façon superbe, entre autres: *"Comme le dit un vieil adage" "A la claire Fontaine", "Restons français", O. Canada."*

* * *

Tout ce magnifique ensemble de travaux et de discussions, mettent en relief le dévouement et l'activité de Mde J. A. Côté, la distinguée Présidente, qui fut l'âme de cette Commission et qui ayant organisé ces magnifiques réunions en a assuré le succès.

A tous points de vue, cette Commission spéciale des Dames a remporté un succès complet.

Nous exprimons l'espoir de voir les prochains Congrès reprendre cette idée nouvelle et donner encore aux dames et aux jeunes filles l'avantage de travailler de concert avec les autres congressistes dans une commission spéciale, qui intéresse l'élément féminin à nos luttes et à nos travaux.

SEANCE D'OUVERTURE

Vers les trois heures, mercredi le 17 juin le salon des Chevaliers de Colomb, s'emplissait d'une foule brillante et distinguée des dames de Prince-Albert et de la Saskatchewan. Toute l'élite de l'élément féminin de notre province se réunissait sous la présidence de Mde J. A. Côté.

S. G. Mgr Pascal, suivi de l'hon. M.Turgeon, de Mde McLorg, et des autres invités d'honneur, fait son entrée dans la salle. Aussitôt Mde la présidente, dans un discours de cordiale bienvenue qui est en même temps un véritable bijou littéraire, présente la bienvenue à Sa Grandeur, aux distingués visiteurs et à toutes les personnes présentes:

Discours de Mde J. A. Côté

Monseigneur, Honorable Monsieur ,Mesdames,

C'est mon devoir de dire d'abord un merci du cœur à vous Monseigneur dont la présence ici est pour nous un honneur, un encouragement, et une garantie que le Ciel nous regarde. Merci, Monsieur le Ministre, d'être venu et merci mesdames. Nous nous demandons toutes intimement n'est-ce pas: mais que ferons-nous pendant ce Congrès, nous, femmes dont la destinée est celle du brin d'herbe, du roseau? Bien, Mesdames, nous lèverons les yeux vers les chênes, si je puis appeler ainsi ces hommes éminents venus de partout, ces orateurs distingués capables de si grandes choses qui ont le secret de dire de si belles choses et dont la parole magique nous enthousiasme.A leur contact nous ranimerons notre patriotisme féminin puis nous apporterons notre obole à la grande cause chère à tous: la conservation de notre langue. Le Congrès, ou cette fête de famille, comme vous voudrez l'appeler,mesdames, ne sera pas pour nous une affaire seulement: ses effets resteront et se verront.

Malheureusement la langue française a beaucoup de difficultés à se maintenir intacte dans notre province surtout où les opportunités de l'abandonner se dressent partout et si nombreuses. L'enfance est hypnotisée. Nous coudoyons à tout instant de ces petits canadiens qui n'ont de français que leur joli minois, leur petit nez rose et qui à peine peuvent nous dire bonjour dans la langue maternelle. Et pour aller plus loin... mais ce serait politique peut-être! Dans tous les cas mesdames, le temps de réagir est venu et si nous n'employons pas énergiquement de grands moyens, nous imiterons les races qui en laissant s'en aller leur langue ont laissé s'en aller leur foi, ont vu s'en aller à jamais leur caractère national. Non, la langue française ne doit pas s'en aller, elle est trop belle. Mais c'est à nous de la retenir en lui conservant au foyer surtout, une place digne d'elle, la place d'honneur.

Champlain nous a laissé un beau patrimoine, la terre française d'Amérique et surtout l'esprit français. L'Angleterre nous a conquis, à ses possessions, elle a arpenté quelques arpents de neige... Neige, mesdames qui avait déjà été rougie bien des fois par un sang français! L'Empire Britannique nous a bien traités, et nous a surtout conquis en sachant nous laisser nous-mêmes. L'Angleterre n'a pas été jalouse de nos piétés historiques, elle nous a laissés arborer nos couleurs, elle y a joint les siennes unissant ainsi nos deux fidélités et il lui plaît qu'on honore à la fois ce que nous fûmes et ce que nous sommes.

Pour cela mesdames, ne voyez-vous rien de plus sympathique que de redire notre attachemnt immuable à la langue française? la plus belle langue parlée au monde, la plus belle parure qu'ait jamais revêtue la plus noble pensée de l'homme, langue qui berce, langue qui chante, c'est la langue superbe de la civilisation, la langue énergique, persuasive et harmonieuse du Missionnaire, elle a des mots doux comme un murmure pour nos chagrins comme pour nos bonheurs, langue faite pour le rire et ses roulades, et qui s'adopte à nos sanglots, je résume mesdames et je dis langue du Paradis, n'est-ce pas Monseigneur?

"L'Archange, un clair matin, s'en allant par le monde,
Cueillit ce qui s'offrait de grâce ou de beauté.
Il prit de chauds rayons de soleil, l'eau profonde,
Limpide, où se contemple un nuage argenté,
Des fleurs des champs, le miel de la ruche, une haleine
Qui court sur les moissons ou dans les frais roseaux,
Un soupir dans les bois, un peu de blanche laine.
Quelques légers duvets tombés d'un nid d'oiseaux.
Il prit encore l'éclair des forges, l'étincelle
D'un vin prompt pétillant dans le fond d'un cristal.
Une corde de harpe où le trille ruisselle,
Un glaive droit et net au ferme et franc métal.
Le grelot d'un enfant folâtre,la caresse
D'une mère, un salut de châtelaine, un cœur
D'évangéliste, tout débordant de tendresse,
Un regard de ciel bleu, d'amour consolateur...
Lors l'Ange dit à Dieu: Donnez-moi la puissance.
"De fondre tout cela dans un joyau d'or fin,
"Puis pour parfaire l'œuvre en sa magnificence,
"Ajoutez-y Seigneur, un sourire divin!"
Dieu sourit. Et ce fut le doux Parler de France.

(Zidler)

Mais où parle-t-on le français Mesdames?

Partout où la civilisation a passé. Vous l'entendez dans l'Europe entière, c'est la langue diplomatique la langue des savants, de la haute culture et qui nous met en compagnie de l'élite intellectuelle de tous les pays du monde. En Angleterre, en Allemagne, au Danemark et en combien d'autres pays encore? on ne considère pas l'éducationd'une personne terminée,on ne la considère pas raffinée quand elle ne possède pas la connaissance absolue de la langue française,d'où je pourrais conclure que le parler français est le diadème de la civilisation. C'est le Rév. Père Sauner n'est-ce pas? qui disait dans une circonstance semblable "que si le français disparaissait de la terre,Dieu lui-même trouverait que les accords les plus doux manqueraient au concert de louanges qui monte incessamment de la terre au ciel."

Mesdames, quel est maintenant l'écrin précieux où l'on doit garder avec un soin jaloux ce diamant qu'est la langue française? C'est le foyer, et c'est à nous femmes canadiennes françaises qu'est confiée la garde de ce trésor. Permettrons-nous qu'on nous l'enlève? au nom de toutes je dis, non, mille fois non.

Depuis la femme de Champlain, depuis Jeanne Mance, Marie de l'Incarnation jusqu'aux canadiennes d'hier, nos mères ont eu le courage de leurs luttes, et aux admirables pages qu'elles ont fournies à l'histoire du pays, si nous allions ajouter une page de faiblesse ce serait il me semble une page de trahison.

Sans doute il faut l'anglais et c'est pour nous un devoir de veiller non-seulement à ce que nos enfants l'apprennent, mais à ce qu'ils l'apprennent bien, qu'ils sachent apprécier les qualités du cœur et de l'esprit du grand peuple anglais; mais dans nos familles, mesdames, dans ces heures de repos où tous ceux qui nous sont chers, débarrassés de soucis, sont à eux et à nous, lorsque nous plions, nous les mères sous le poids de la chaîne que font tous ces bras autour de notre cou, oh ressouvenons-nous, aimons, chantons et prions en français, faisons revivre dans tout son éclat l'ancien foyer canadien dont nos mères étaient les reines, et dont nous avons douce souvenance.

Nombreuses, mesdames, sont les Canadiennes françaises répandues dans ce vaste Ouest, à qui la vie n'a laissé pour soutien, pour consolation suprême que le souvenir d'un foyer!

"Telle est la sainteté du foyer mesdames que pour exprimer nos rapports avec Dieu, dit Souvestre, nous empruntons des mots inventés pour la famille, nous disons: "Notre Père!"

REMERCIEMENTS

J'offre mes remerciements sincères et réitérés aux Dames Canadiennes françaises de Prince-Albert, de la Saskatchewan, et des provinces voisines qui ont suivi le Congrès avec tant d'attention, qui ont su ôter au foyer quelques-unes de ces heures dont il a toujours tant besoin pour venir faire nouvelle provision de patriotisme.

Un merci spécial et du cocur aux dames qui ont contribué de leur bourse à m'offrir les plus jolies fleurs que j'aie jamais reçues, je les voudrais immortelles comme le souvenir que je garderai de leur amabilité et de ce magnifique Congrès.

Merci aux orateurs Canadiens-français qui ont dit de si jolies choses et aux orateurs anglais Mme McLorg, Mlle McNab et l'hon. juge McGuire qui ont rehaussé l'éclat de nos séances. Et enfin merci aux dames anglaises distinguées qui nous ont porté quelqu'intérêt en assistant à nos débats.

J'ai été excessivement sensible à la condescendance des membres de différents comités qui ont mis à la disposition des dames, et avec empressement, tout ce dont ils pouvaient disposer. Je leur en garde gratitude profonde.

Mde J. A. Côté,
Présidente.

RESOLUTIONS DE LA COMMISSION DES DAMES

Les dames franco-canadiennes de la Saskatchewan, réunies en commission spéciale au troisième congrès des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, tenu à Prince-Albert, les 16, 17, et 18 juin 1914, ont présenté, discuté et approuvé les résolutions suivantes:

Attendu que l'avenir de la race canadienne-française, dans la Saskatchewan et dans l'Ouest, repose sur le maintien de la langue française et la conservation de la foi catholique;

Considérant que l'enseignement du français dans les écoles, et la conservation de la langue française et des anciennes traditions de nos pères au foyer, sont des moyens puissants pour garder le caractère distinctif de la nationalité canadienne-française.

Il est résolu:

1o. Que dans l'école catholique de Prince-Albert et dans toutes les écoles catholiques de la Province, l'enseignement bilingue soit maintenu par des institutrices diplômées dans les deux langues.

Cette commission se réjouit tout spécialement d'apprendre que la vaillante communauté religieuse des Dames de Sion prendra cet automne la direction de l'école catholique de Prince-Albert, comme elle salue aussi avec plaisir le nombre croissant d'écoles dirigées par des communautés religieuses dans cette province.

2o. Que, dans la vie intime du foyer, dans le commerce ordinaire de la famille, dans les relations avec parents et amis, la langue française soit de rigueur et imposée par la mère canadienne française.

3o. Que le 24 juin, fête de St. Jean-Baptiste, patron des Canadiens-français, ne passe pas inapperçu, et qu'un concert, un banquet ou une réunion des Canadiens-français, soit organisé en ce jour de notre fête nationale.

4o. Que des démarches soient faites auprès des autorités de la ville de Prince-Albert, à l'effet d'augmenter les livres catholiques et canadiens français de la Bibliothèque Municipale, et de faire disparaître les livres imbus de préjugés et de faussetés contre les Canadiens-français.

5o. Que les dames se fassent les propagatrices dévouées de toutes les œuvres de bonne presse.

Discours de S. G. Mgr Pascal

Après avoir entendu les paroles si éloquentes de Mde la présidente, Sa Grandeur se dit impuissante à souhaiter convenablement la bienvenue aux dames de la ville et de la Province assemblées en commission spéciale.

"C'est une heureuse idée, dit-il, de faire travailler les dames à côté de leurs maris durant ce beau Congrès."

Sa Grandeur rappelle les premières années de son épiscopat où la langue anglaise lui servait de véhicule pour l'exercice de son ministère: dans de rares paroisses, il avait la consolation de parler français. Tout a bien changé depuis, l'élément français a grandi, s'est développé et aujourd'hui il lui est donné le bonheur de parler souvent à ses ouailles dans sa langue maternelle.

"La langue française, je n'ai pas besoin de la vanter, de faire son éloge: c'est la langue du paradis, la langue de la haute société, de la diplomatie. Mais comment la conserver, mesdames? Par votre foyer."

Avec une délicatesse exquise, Mgr exhorte les dames, les mères de famille, "reines de la maison", à donner le mouvement, à parler le français, à enseigner à leurs petits anges, "la langue des anges."

"La mère chrétienne peut tout dans le foyer, devant elle, le mari devient, tendre, aimable, prêt à tout accorder, c'est votre conquête. Stimulez le courage, de l'homme, soyez son conseiller, pour le maintien du français chez vous."

A l'école, il faut choisir des commissaires honnêtes et bien disposés. "La langue française a été méconnue jusqu'ici à notre école, on ne l'enseigne pas du tout. Les petits canadiens-français se mêlent aux anglais, aux polonais, et que sais-je: c'est l'anglais qui prime, mais il faudrait un peu de français: la loi nous le permet, choisissons de bons commissaires: les dames peuvent tout dans ce choix: travaillez dans l'ombre, mais travaillez efficacement."

Il est entendu que lorsque les bonnes religieuses prendront la direction de l'école, le français sera enseigné.

Après avoir fait un éloge du journal catholique et français et de sa nécessité pour conserver la langue française, Mgr termine en exhortant les dames à faire des efforts pour parler le français, pour l'imposer dans le foyer, et le faire enseigner à l'école, et à "cultiver par tous les moyens possible, cette belle langue française."

Mgr Pascal, dans cette allocution qu'il a faite longue à dessein, a laissé parler son cœur, en émettant d'utiles suggestions pour conserver le beau patrimoine de nos ancêtres: la langue française, avec tout son cortège d'héroïsme, de sacrifices, de traditions et coutumes de nos pères.

Il a touché du doigt le problème du français à l'école et au foyer.

En termes aimables, Mde la présidente, faisant écho aux applaudissements réitérés de l'assemblée, remercie Mgr de ses bonnes paroles encourageantes et de ses paternels conseils pour la protection du français, et invite Mde McLorg à adresser la parole.

Discours de Mde McLorg

Mde McLorg occupe un rang distingué dans la société: et les paroles de son expérience et de son observation, furent vivement appréciées.

Puisque j'ai été invitée à vous dire quelques mots, mesdames, je vous prie de vouloir bien excuser mon imperfection à parler votre belle langue.

Je tiens à exprimer très haut que dans mon pays, en Angleterre, ce n'est pas seulement du point de vue d'apprendre une langue que l'on cherche à faire enseigner le français aux enfants.

Il y a encore une autre considération: c'est que nous ne trouvons jamais une éducation achevée sans que l'on puisse lire et parler assez couramment le français, et que le connaissance du français donne le cachet du rang social. Tous les gens bien élevés savent le français.

LE COMPLEMENT D'UNE EDUCATION PARFAITE

Pour vous donner un exemple de ce que j'ai dessein de vous faire comprendre, permettez-moi de rappeler un souvenir personnel.

Mon fils, aujourd'hui juge à Saskatoon, vivait autrefois à Moosomin, et pendant qu'il s'y trouvait je venais de Paris pour lui faire visite.

Il y avait une connaissance, M. le comte de Jumiac, homme d'une famille très distinguée. Une soirée eut lieu et Monsieur de Jumiac m'était présenté par mon fils. Nous causions ensemble, et il paraît que deux ou trois jours plus tard, en le rencontrant M. de Jumiac fit à mon fils l'observation que je parlais bien le français.

Un peu plus tard, mon fils me fit l'observation qu'il trouvait M. le Comte de Jumiac fort impertinent.

—Mais pourquoi donc? lui ai-je demandé toute étonnée.

—Il m'a dit que vous parlez bien le français! Est-ce qu'il y avait de quoi s'étonner? S'était-il imaginé que ma mère était une femme sans éducation?...

LA LANGUE DE LA DIPLOMATIE

Monseigneur a aussi fait remarquer que le français est la langue diplomatique.

Je me rappelle qu'après la guerre de 1870. Bismark tout gonflé d'orgueil à raison du succès de l'Allemagne dans la guerre, ayant à faire quelque communication à la cour de Russie, la fit adresser en allemand sans daigner faire aucune autre observation. L'Empereur a simplement commandé que la réponse fut rédigée en russe, langue fort difficile et très peu connue à l'étranger. J'ajouterai encore que la Reine de Hollande, ayant un jour rencontré deux charmantes petites enfants d'une dame haut placée à la Cour, a commencé à leur parler dans sa langue, quand la mère expliqua avec orgueil que ces petites savaient s'exprimer seulement en français.

Enfin, mesdames, je ne puis trop vous dire combien il est navrant quand les Canadiens français laissent perdre ce droit de naissance à leurs enfants et si je la ressens tant cette perte, que devrait-elle être pour leurs parents.

Merci de m'avoir écouté avec tant d'indulgence.

En termes gracieux, Mde la Présidente présente l'hon. M. Turgeon.

L'hon. M. Turgeon

Notre distingué ministre se dit embarrassé de trouver des paroles aimables pour plaire au charmant auditoire qui l'écoute.

"J'ai constaté, dit-il, que des familles canadiennes-françaises ne parlaient que l'anglais, mais je crois que ce n'est qu'une nécessité passagère, notre élément grandit et le français reprendra sa place d'honneur grâce à la mère française, reine du foyer. Ce n'est pas l'Etat, ni les hommes d'Etat qui feront parler le français c'est au foyer qu'appartient cette tâche."

IL FAUT PARLER FRANÇAIS

L'orateur exhorte les mères à enseigner le français et surtout à la parler à leurs enfants: "c'est là l'influence du foyer." Mais la mère française peut porter son influence sur le vote de leurs maris afin de le bien diriger en faveur du français.

"Autrefois, poursuit-il, la langue française était officielle d'après la constitution des Territoires du Nord-Ouest: cette constitution laissait à l'ancienne législation du Nord-Ouest, le pouvoir d'opter en faveur ou contre l'abolition du français, et les législateurs d'alors, constatant que les statuts publiés en français n'étaient jamais demandés par la population française, en ont conclu que la langue française était devenue inutile à la législature, et l'ont aboli.

"Cette abolition du français était due à la faute de l'élément français qui se servait peu de sa langue dans ses rapports avec le gouvernement, et l'avait laissé tombée ainsi en désuétude.

"Ainsi, mesdames, on court toujours le risque de perdre un privilège quand on ne s'en sert pas. Tenez à vos privilèges, soyez attachées à vos droits et vous ne les perdrez jamais."

L'éloquent ministre, après ce court aperçu de l'histoire du français au gouvernement provincial passe à la question du français dans les écoles.

A L'ECOLE

"Dans nos écoles, dit-il, le français doit être enseigné, vous avez droit de le faire: il faut qu'il soit enseigné, servez-vous de vos droits, exigez le français dans vos écoles.

"Les Ecoles Publiques, High School ou Collegiate, reconnaissent l'utilité du français, puisqu'elles engagent des maîtresses diplômées en cette langue, pour l'enseigner, et pourquoi donc, dans nos propres écoles catholiques et françaises, n'enseignerions-nous pas le français?"

Notre digne représentant termine par un vibrant appel en faveur de l'enseignement du français à l'école.

L'assemblée applaudit à outrance, ces conseils si sages et si pratiques.

Mde Morrier chanta ensuite d'une façon charmante la belle chanson: *"Comme le dit un vieil adage."*

Les invités se retirent, et sur l'invitation de la Présidente une discussion s'engage. D'abord hésitante, puis animée, la discussion devient ardente. Le tact de Mde Présidente l'empêche de se trop disperser, et un travail pratique s'effectue aussitôt:

Dans la famille, le français doit être un devoir sacré que la mère doit imposer à tous ses enfants; aussi les coutumes canadiennes, et les traditions de nos pères devraient être conservées et rétablies. A l'école, pour le maintien du français, il faut tenir à notre droit, et faire enseigner le français par des institutrices diplômés dans les deux langues.

Les résolutions que nous publions en primeur dans une autre colonne, renferment en peu de mots, toute la discussion de cette première réunion si agréable et si féconde.

DEUXIEME SEANCE

Jeudi matin, à 10 heures, un petit nombre de dames se rendent à la seconde séance de leur Commission: la température maussade, et les soins de la maison les empêchent de venir d'abord en aussi grand nombre: des orateurs distingués figurent à l'ordre du jour.

Mde la Présidente, invite le R. P. Auclair à prendre la parole.

LES ŒUVRES DE PRESSE CATHOLIQUE

Le R. P. Auclair félicite les dames de prendre une part si active au Congrès, et signale à leur attention une œuvre de première importance pour la conservation du français dans la famille, le journal catholique et français.

Il est reconnu que les dames réussissent merveilleusement dans toutes les œuvres de propagande. Il est à désirer qu'elles se fassent un devoir de répandre le bon journal.

"La plupart d'entre vous, poursuit-il, sont originaires de la province de Québec: il existe dans la ville mère de Québec, un grand quotidien catholique et canadien-français, *"L'Action Sociale,"* œuvre fondée par S. E. le Cardinal Bégin. Ce journal devrait pénétrer dans tous les foyers de notre province, à côté du journal local."

L'orateur termine en exhortant les mères canadiennes françaises à travailler de toutes leurs forces à la diffusion des œuvres de bonne presse.

Discours de M. l'abbé D'Amours

M. l'abbé D'Amours, succédant au R. P. Auclair, corrobore entièrement les mêmes pensées. Il démontre l'œuvre néfaste et destructive que les journaux soi-disant neutres, opèrent dans l'esprit et le cœur du lecteur, et donne en relief les principes qui animent le journal catholique, et qui forment l'intelligence et la volonté du lecteur.

"Partout pullulent, dit-il, des journaux à nuances diverses: ceci constitue un grand danger et une erreur sortie d'une pensée non catholique. On y trouve de tout pour perdre son temps, et rien de ce qui doit augmenter notre vie catholique, former notre intelligence vers le vrai, et diriger notre volonté vers le bien. Pour contrebalancer l'action perverse des magazines américains et des journaux jaunes, il nous faut, puisque nous sommes catholiques, toute une presse catholique. A vous mesdames qui êtes dotées de charme et de grâce pour la propagande, de faire connaître et de répandre les bons journaux."

L'éminent rédacteur en chef de *"l'Action Sociale"* rappelle en peu de mots, les difficultés matérielles et les sacrifices nombreux qu'impose un véritable œuvre de bonne presse, et termine en exhortant les dames à encourager et à répandre le journal catholique local d'abord puis un bon journal de Québec.

Les applaudissements de l'assemblée démontrent que les conseils et les vérités dictées par l'expérience et l'observation de M. l'abbé D'Amours ont déjà porté des fruits et aboutiront à des résultats pratiques: puisque les dames ont discuté et approuvé une résolution pour les œuvres de Bonne Presse.

La présidente est toute heureuse d'inviter une voix de l'Alberta à chanter les charmes du foyer et les beautés du langage français.

L'hon. M. Gariépy

L'hon. M. Gariépy se sent tout ému de parler devant un auditoire aussi distingué, et manifeste sa joie de ce beau mouvement de la Commission des dames inauguré par le Congrès de Prince-Albert.

Dans un style charmeur, il décrit le rôle de la mère de famille, instruisant les petits dans la langue de nos aïeux, transformant ainsi sa moisson d'enfants en légion de patriotes "c'est là un triomphe dû à nos mères et le salut de la race canadienne française": que toutes nos mères mettent le même souci "à assurer la sauvegarde du français, chez les grands enfants surtout, et il n'y a pas de doute sur les magnifiques résultats que nous réservent l'avenir de notre race."

L'assemblée acclame le distingué ministre de l'Alberta pour sa vibrante allocution et ses paroles qui sont l'expression d'un grand cœur de patriote sincère et dévoué.

M. A. Sévigny, M. P.

M. Sévigny, l'un des compagnons de voyage de l'hon. M. Coderre invité à prendre la parole, se dit tout émerveillé de l'organisation catholique et française qu'il voit ici, et se félicite de pouvoir compter sur la famille canadienne-française pour l'avenir de notre élément dans l'Ouest. "Vous avez ici des dames françaises qui remportent de magnifiques succès."

Il remercie chaleureusement les dames du dévouement qu'elles apportent pour protéger la langue française, et il espère en des jours heureux pour l'avenir de la langue française et du Canada Français.

Les invités d'honneur se retirent: une courte discussion ramène l'attention sur les œuvres de presse et leur propagande active et pratique. Les dames se montrent toutes dévouées et promettent de faire tout leur possible: elles adoptent une résolution à ce sujet.

L'espace nous manque pour donner ici le compte rendu de la troisième séance. Nous reprendrons le récit de ces intéressantes études dans le prochain numéro.

Séance solennelle d'ouverture du Congrès

(*Suite de la 3ème page*)

l'amour de l'Angleterre et de la France.

Il cite la parole d'un étudiant de l'Université de Californie qui désirait savoir le français pour étudier notre histoire, la plus belle de toute l'Amérique au témoignage même de l'historien américain Parkman. C'est le trésor de notre vie française, de toutes les grandeurs de la patrie.

Restons attachés à l'Eglise de façon que nos pensées et nos actes, notre vie publique comme notre vie privée soit en harmonie avec notre foi. Bien des problèmes se posent complexes: pour tous, l'Eglise a une solution sans l'Eglise nous ne pourrions survivre au milieu de tant de dangers. Notre foi est la condition de notre survivance: c'est l'enseignement même que nous donne un écrivain protestant M. Siegfried.

Le Ralliement nourrit en nous l'idée d'être inviolablement attachés à l'Eglise catholique: source de notre force et soutien puissant de notre survivance. L'orateur ici a des envolées superbes en montrant l'Eglise, base de toutes nos espérances et notre avenir.

Et ainsi la survivance de la race française pronée par le Ralliement Catholique et français dont le siège est à Québec, repose sur le caractère distinctif de notre race: notre langue et notre foi.

Des applaudissements répétés et continus se terminant en ovation, accueillent la voix si sympathique de Québec, qui fait tant de bien à l'âme de nos Franco-Canadiens.

Discours de l'hon. M. Turgeon

Notre distingué ministre se dit tout heureux de se trouver accompagné de son Evêque et de son Lieutenant Gouverneur: cette double présence c'est l'union de nos deux fidélités, et c'est un bon augure pour la Convention dont les travaux et les délibérations se trouvent sanctionnés par l'Eglise et par le Roi.

L'hon. M. Turgeon fait l'éloge du Lieutenant Gouverneur, qui, parfaitement renseigné, connait notre but, nos aspirations et étudie ce que nous faisons.

Les deux races qui chez-nous grandissent côte-à-côte, avec leurs caractères distinctifs, donnent au Canada sa note caractéristique: de nation bilingue; ces deux races s'entr'aident mutuellement. Nous race idéaliste,nous avons appris des Anglais, l'esprit de gouvernement, le secret de pouvoir nous gouverner, et le sens pratique, qui nous a fait garder notre place et lutter pour notre conservation à côté d'une race forte.

Notre but dans ce Congrès est de nous organiser, de rechercher les moyens de répandre et conserver la langue française, et de tracer un programme d'action pour l'avenir. C'est un but très utile et très pratique qui intéresse le pays tout entier.

M. Turgeon termine en nous disant que nous devons une dette de reconnaissance au Lieutenant Gouverneur, qui s'est armé de patience pour venir au milieu de nous, car il ne comprend pas le français.

L'assemblée acclame par de frénétiques applaudissements les quelques paroles de notre ministre provincial, et se réjouit à la pensée qu'elle aurait encore le plaisir de l'entendre au cours du Congrès.

Discours de l'hon. M. Gariépy

L'aimable représentant canadien français du cabinet de l'Alberta, se fait gloire d'avoir fait son premier voyage, comme ministre en dehors de sa Province, pour le Congrès de Prince-Albert. Il a senti en mettant le pied sur le sol hospitalier de cette ville un renouveau de vigueur, un enthousiasme qui lui fait comprendre que la race canadienne française est bien vivante.

Il apporte de l'Alberta toutes les sympathies de nos compatriotes de là-bas, puis il énumère les résultats pratiques des Congrès en Alberta.

Le premier résultat fut de nous mettre en communion d'idée, en relations plus intimes avec la province mère où se conserve le noyau français d'Amérique.

C'est grâce aux résolutions du 1er Congrès d'Edmonton, que les RR. PP. Jésuites sont venus fondés ce collège d'Edmonton, la gloire de nos compatriotes de l'Alberta, et la source féconde de leur survivance.

Sous l'instigation de nos Congrès, des démarches ont été faites auprès du gouvernement pour l'acceptation des diplômes de Québec: nous avons agi sans bruit et sans provocation, et maintenant nos écoles sont pourvues d'instituteurs et institutrices de Québec, dûment qualifiées. Nous avons demandé aussi une série de livres français: la plupart nous sont déjà accordés, les autres suivront bientôt: voilà une œuvre pratique des Congrès.

De plus nous nous sommes occupés de colonisation avec toute l'attention voulue: et grâce aux dévouement de nos missionnaire colonisateurs, les Ethier, les Giroux, les Therrien, les Normandeau, les Ouellette, notre territoire s'est couvert de colons français en de solides groupements.

Voilà ce que peuvent faire les Congrès.

L'honorable ministre se plait à penser qu'il en est de même pour nos Congrès de la Saskatchewan et exprime le vœu que tous les Canadiens français de l'Ouest se groupent en une solide et féconde fédération des forces nationales pour assurer d'une façon plus marquée la survivance de notre race dans l'Ouest.

Une splendide ovation acclame l'éminent orateur qui, dans une éloquence enflammée a fait passer toute son âme de patriote sincère et dévoué.

Et la soirée se termine par ce bijou oratoire, au son harmonieux de *"Dieu Sauve le Roi"* après que le secrétaire général eut donné lecture des lettres et télégrammes de félicitations et sympathies auxCongressistes, et parmi ces derniers, il nous fait plaisir de mentionner celui de l'Association des Catholiques Polonais.

Messe solennelle du Congrès

Mercredi matin avait lieu la messe solennelle du Congrès, célébrée dans la chapelle provisoire, attenante à l'évêché, en présence de S. G. Mgr l'Evêque, et de tous les dignitaires et délégués.

Le spectacle imposant de cette foule, recueillie dans la prière,unie dans l'expression de sa foi la plus vive et de son patriotisme le plus pur, a dû toucher le cœur de Dieu, Maître Tout-Puissant des destinées de notre race.

Après la sanction de l'autorité civile c'était la sanction divine.

M. l'abbé Benoit directeur général de l'Association célébra la messe, tandis que S. G. Mgr Pascal officiait au trône. Le plein chant grandiose et solennel fut enlevé avec entrain par un chœur puissant, composé de plusieurs délégués qui avaient bien voulu se joindre aux chantres franco-canadiens de Prince-Albert.

Le sermon de circonstance donné par M. l'abbé Brosseau de Montréal, fit vibrer tous les cœurs, et créa une impression profonde. Prenant pour texte: "Le juste vit de la foi", l'éloquent prédicateur démontra l'importance et la profondeur de cette vérité chez un peuple qui la met en pratique.

La nation française, grâce à la foi sincère dont elle sait vivre, a accompli les plus grandes destinées sur ce sol fertile de l'Ouest, comme dans toute l'Amérique: toute la floraison d'œuvres catholiques et prospères qui s'échelonnent à travers ces vastes prairies, en est une preuve indéniable. Cette humble chapelle, à côté de ce monument qui se construit, rappelle toute l'histoire du passé et le rêve de l'avenir.

Vous êtes partis de Québec pour venir prendre racine dans ce sol de l'Oust, et notre race après avoir fécondé la province mère, de sa foi profonde, est venue s'implanter ici pour poursuivre la même œuvre d'évangélisation.

Le distingué prédicateur, passant à un autre ordre d'idée, rappelle l'union intime du verbe français avec le Verbe de Dieu dont il et le véhicule: chez nous, notre foi et notre langage sont inséparables et c'est cette union qui fait notre richesse et assure la fécondité et la beauté de notre race

M. l'abbé Brosseau évoque ici la mission de dévouement, de sacrifices, d'épreuves de la famille canadienne française, qui par le grand nombre de ses enfants, donne des fils à l'Eglise. C'est que le lien de la famille est indissoluble et a pour base la foi catholique.

La foi catholique rend l'enfant sacré et c'est pourquoi il appartient à Dieu avant la famille, et à la famille avant l'Etat: c'est un droit divin, une doctrine inébranlable que l'Etat n'a pas le droit de violer.

Il convient de démontrer la fécondité sociale du Catholicisme: il apporte le remède à tous les maux, la solution de tous les problèmes de la vie, le bonheur et la paix des nations.

Notre foi catholique nous enseigne que le droit de propriété est sacré et qu'il faut le respecter; elle fixe la loi du travail, la condition des ouvriers,car le travail est la loi de la vie et la force d'une nation: cette loi fut hautement proclamée par Notre Seigneur sur la terre, qui a choisi la profession de charpentier.

La foi catholique règle aussi l'usage des richesses: la richesse est un talent qu'il faut faire valoir. Le riche s'en sert pour élever sa famille et féconder la société, mais il ne doit pas en faire un instrument de son égoïsme et de ses passions.

La foi catholique nous enseigne que l'autorité vient de Dieu, et que nous lui devons respect et obéissance: les peuples catholiques sont les plus soumis au pouvoir établi et notre race au Canada en a donné la preuve, dans les hauts faits de son histoire. La politique est l'exercice d'un droit où la conscience joue le plus grand rôle: la foi catholique la dirige pour le bien national et religieux de la nation,malheur à ceux qui s'en servent pour la satisfaction de leurs propres intérêts.

On a reconnu dans le monde la fécondité sociale du catholicisme aux Etats-Unis, tous les regards se tournent vers lui pour enrayer la plaie du divorce. Les esprits en Europe se tournent aussi vers lui pour y puiser les solutions de tous les problèmes.

Notre nation ne peut vivre sans la foi et cette foi nous l'avons apportée dans l'ouest: elle sera la source de notre fécondité, de notre vitalité et de notre survivance.

Le distingué prédicateur implore la bénédiction de Mgr qui préside ce Congrès, sur cette élite de Franco canadiens, assemblés ici pour affirmer sa foi et rester plus français et plus catholiques.

Au sortir de la messe, une photographie de tous les congressistes est prise en face de l'Evêché: près de 350 personnes figurent dans cette photographie-souvenir, qui est magnifiquement réussie.

Discours de S.G.Mgr Langevin

Le discours improvisé que prononça Mgr l'archevêque de St. Boniface, dès son arrivée, devant les Congressistes massés sur la galerie de l'évêché est resté bien vivant dans la mémoire de tous.

En entreprenant de le reconstituer, à l'aide de quelques notes griffonnées sur les feuillets d'un calepin, nous devons nous excuser d'avance de ne pouvoir donner qu'un très pâle aperçu de cette pièce oratoire qui fit vibrer tous les cœurs et remua toutes les fibres de l'âme.

Mgr Langevin est toujours orateur; il le fut encore plus spécialement ce jour-là devant cette foule qu'il avait le plaisir de rencontrer pour la première fois.

La parole du grand archevêque est franche comme l'épée, nette et vibrante comme le clairon qui sonne la charge. Aussi alla-t-elle droit au cœur de cet auditoire de congressistes, une élite de militants à l'âme de soldats.

Après quelques mots d'explications sur le malencontreux accident qui a retardé son arrivée, Mgr Langevin entre dans le vif de son sujet.

"J'avais, dit-il, deux choses à vous dire: c'est que nous avons une patrie et que nous devons l'aimer et la défendre."

Nous sommes depuis 300 ans dans ce pays, et nous y sommes chez nous. D'abord par droit de premier occupant, et aussi par droit de conquête. Ce sont nos missionnaires, notre clergé et nos hommes politiques qui ont conquis nos positions et fait reconnaître nos droits par leur énergie et leur persévérance. Nos hommes d'Etat ont été instruits par le clergé; ils ont été formés pour les luttes parlementaires dans les humbles presbytères de campagne et dans nos collèges. Mais ils méconnaissent trop souvent les services qui leur ont été rendus.

QUATRE GRANDES DATES

Mgr rappelle ici quatre grandes dates de notre histoire: 1774 et 1812 qui rappellent nos luttes pour le maintien du drapeau britannique, leçon de patriotisme inscrite avec notre sang; 1867, signature de la Confédération, qui marque le triomphe de l'œuvre de nos grands hommes politiques; 1870, conservation de l'Ouest à la Couronne d'Angleterre.

Les catholiques de toutes nationalités de ce pays sont les bénéficiaires de nos luttes. Sans les Canadiens il n'y aurait pas encore de Confédération. Les Canadiens ont donc une situation exceptionnelle. Les autres nationalités ne doivent pas l'oublier et ils doivent se joindre à nous dans la persistance à affirmer nos droits.

DES ŒUVRES

Notre survivance est un miracle et les miracles viennent de Dieu: il les accomplit pour son œuvre. Nous devons être sur ce sol d'Amérique, comme nos pères sur le sol d'Europe: des porte-Christ, des tenants de la vérité catholique, et nous devons avoir conscience de notre rôle. Dieu nous demande des œuvres; nous ne devons pas vivre seulement du passé. L'Eglise a tout fait pour nous; elle demande que nous fassions notre part. Il ne faut pas que notre foi soit diminuée et que nous devenions un peuple hybride. Soyons fidèle à notre langue qui a entonné sur toutes les plages du monde les chants de l'Eglise. En dehors de la langue latine il n'en est pas qui ait été plus constamment au service de Dieu.

Mgr l'archevêque parle ensuite du droit que nous avons dans cette province d'exiger un cours primaire en français dans toutes nos écoles. Un droit est une chose sacrée. Combien de droits s'en vont parce qu'on ne les réclame pas! L'avenir ne dépend pas des gouvernements, l'avenir est entre nos mains.

UN COURS FRANÇAIS

Ce cours élémentaire existe; il ne faut pas en demander les limites, mais profiter de tout notre droit en faveur de la langue française, qui étant une langue royale mérite d'être traitée en reine.

Mgr Langevin rappelle les obstacles qu'il a rencontrés souvent au Manitoba auprès des parents et des commissaires d'écoles, imbus de préjugés utilitaires; il a fallu quelquefois user de fermeté et d'énergie "pour aider la bonne volonté."

Les préjugés qui se répandent contre l'efficacité des écoles bilingues n'ont aucun fondement. Les Anglais eux-mêmes avouent que nos écoles sont supérieures et que nos enfants apprennent également bien l'anglais et le français.

NOS FRERES DE L'ONTARIO

Dans une superbe envolée oratoire Mgr évoque la lutte héroïque de l'Ontario français, où germe une race de héros, qui va puiser sa force dans l'Eucharistie. "Pour moi, dit-il, l'issue est certaine. Si Dieu est avec eux, qui donc pourra les vaincre? Ils sont l'exemple du moment qui répond à toutes les objections de ceux qui doutent de la survivance française.

Il ne faut jamais désespérer, et il faut affirmer son existence.

Mgr termine par un souvenir de l'héroïne canadienne, Melle de Verchères. Comme elle, notre mère, la patrie canadienne, dans sa forteresse menacée interroge l'horizon et sonde l'avenir. Au cri d'angoisse de la sentinelle,répondez non pas seulement: "Français" comme le bataillon libérateur du vieux fort, mais: "catholiques et français" et ajoutez: "catholiques et français toujours!"

Mgr Langevin et Mgr Pascal alors bénirent ensemble toute la foule qui se dispersa après avoir pieusement récité l'*Angelus* à genoux.

Ainsi se termina cette première matinée du Congrès.

DEUXIEME SEANCE GENERALE

Mercredi soir, 17 juin

La vaste salle des Chevaliers de Colomb, bien avant l'heure indiquée,se remplit d'une foule de nos bons compatriotes, avide d'entendre des paroles sympathiques qui font du bien à l'âme et raniment le courage.

M. Maurice Quennelle, président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à cette assemblée imposante attirée par le renom d'orateurs distingués.

Le secrétaire-général, M. Amyot, lit le rapport annuel de l'Association, suivi du rapport financier. L'Association, établie sur une base solide, a fait des progrès notoires au cours de l'année écoulée, une foule de cercles nouveaux sont venus se joindre au mouvement. Ses états de services donnent beaucoup d'espoir en l'avenir de notre Association.

Discours de M. l'abbé Brosseau

Afin de dérider l'assemblée, M. l'abbé Brosseau raconte quelques petites histoires pleines de finesse et d'esprit. Il représente la Société St. Jean-Baptiste de Montréal, "petite société, dit-il, qui compte 3,000 membres, et bien pauvre, puisqu'elle dispose de deux millions de dollars." Vieille de quatre-vingts ans, elle s'était un peu effacé et endormie, "elle souffrait d'une maladie qu'on appelle la politique". Mais récemment un sang nouveau a circulé dans ses veines, elle s'est réveillée, et s'efforce maintenant de venir en aide aux minorités persécutées et de faire des œuvres pratiques. La preuve de sa vitalité c'est qu'elle ne craint pas d'envoyer des délégues à 2000 milles de distance.

"Je lui rapporterai des nouvelles excellentes." Les Canadiens français de l'Ouest et surtout ceux de la Saskatchewan ne sont pas morts,



et la manifestation de ce soir est une preuve de leur activité et de leur enthousiasme. Sans être nombreux, ils sont groupés comme des frères et regardent l'avenir sans frayeur: la race française remplit ici son rôle. Dispersés aux avants postes, ils sont ici les contreforts de la province-mère, qui pour résister aux usures du temps, a besoin de s'appuyer sur les membres jeunes et vigoureux des groupements français des autres provinces.

L'orateur prédit un brillant avenir à notre race grâce à sa merveilleuse fécondité. Les groupes français de l'Ouest aideront la province de Québec et maintiendront son influence. Pour préparer l'avenir, vous avez un clergé dévoué, des missionnaires colonisateurs: des organisations superbes qui surgissent grâce à des chefs expérimentés et "ainsi vous vivrez".

Des applaudissements prolongés ont souvent souligné le discours du délégué de Montréal: les paroles d'espoir tombées de ses lèvres sont allées droit au cœur de nos compatriotes et nous ont fortement réconfortés.

Discours de M. Louis Schmidt

M. Louis Schmidt proclame les droits du français, qu'il a tant à cœur en faisant un court historique des premiers découvreurs, colonisateurs et missionnaires, qui furent tous des français. C'est dans cette langue d'abord que les apôtres de Dieu évangélisèrent les sauvages de nos plaines: les métis leur servaient d'interprètes.

"Les misères d'alors sont incroyables, seuls les anciens en ont une idée. Les vaillants Pères Oblats, canadiens et français, se sont dévoués pour les sauvages et les métis."

Depuis lors, la civilisation a marché à pas de géants: toute cette pléiade de vaillants apôtres: Mgr Taché, Mgr Laflèche, Mgr Grandin, Mgr Farand, Mgr Clut, a disparu, seul le R. P. Lacombe, leur contemporain vit encore; il semble immortel.

Les métis ont toujours vécu en communauté d'idées étroites avec leurs missionnaires auxquels ils rendaient de grands services. Aussi, ils ont agi toujours d'après leurs enseignements. Ces missionnaires leur ont enseigné leurs devoirs civils, ils leur ont dit: toute puissance vient de Dieu, vous lui devez respect et obéissance. Ils leur ont dit aussi qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes; et quand des droits sacrés menaçaient d'être enlevés, il était permis de résister.

Quand les métis, nos pères, résistèrent en 1869 ils étaient d'accord avec leurs prêtres. Ils avaient juré fidélité inviolable à la reine Victoria, et ils résistèrent, grâce aux maximes de leurs prêtres, à toute offre d'argent et restèrent fidèles.

Lors de l'invasion des Féniens, si les métis s'étaient joints à eux, s'en était fait du Manitoba, on essaya de corrompre et de gagner les Métis, mais toujours fidèles à leurs prêtres, les Métis malgré des mauvais traitements, s'unirent aux anglais, contre les Féniens qui en un clin d'œil disparurent du pays. Voilà la vengeance du chrétien, telle que nos missionnaires nous l'ont enseignée.

Et notre récompense pour avoir sauvé deux fois le pays à l'Angleterre c'est l'exécution du chef des Bois-Brulé sur un gibet: mais c'est sur un piédestal qu'il aurait du être élevé.

Un mot à la jeunesse, espoir de demain: qu'elle suive la bonne voie de ses pères qu'elle reste attachée à ses prêtres et tout ira bien.

M. Schmidt termine par un mot du cœur aux bonnes dames qui font une œuvre si féconde durant ce Congrès.

Une ovation enthousiaste acclame le vaillant défenseur des droits des métis pendant qu'il regagne son siège.

Discours du R. P. Hudon, S.J.

Le R. P. Hudon, le distingué recteur du collège d'Edmonton, présente à l'auditoire l'œuvre si importante et si nécessaire des Collèges bilingues dans l'Ouest, qui sont comme autant de chaînons dorés qui nous relient à la province de Québec. Pour soutenir cette œuvre qui forme l'élite, la fleur de notre société il faut le concours généreux de tous les Canadiens-français.

Dans ce grand Nord-Ouest il s'est accompli des œuvres merveilleuses par les RR. PP. Oblats.

L'orateur fait ici l'éloge du curé canadien qui a fait Québec, sauvé les Etats-Unis et qui est en train d'opérer la même œuvre dans l'Ouest.

Le Révérend Père raconte l'histoire de l'expansion française depuis les projets entretenus par Colbert et Richelieu de fonder un empire français en Amérique, les découvertes des explorateurs français dans l'Ouest et les Etats-Unis, jusqu'aux luttes héroïques de l'heure présente en Ontario.

Nous vivrons à cause de nos victoires incomparables au parlement de 1840 et 1867, nous vivrons parce que nous sommes façonnés à la lutte; nous vivrons, parce que plus la croissance d'un peuple est longue et laborieuse, plus le peuple vit longtemps.

Et par quels moyens vivrons-nous? Par l'union et en gardant confiance en des jours meilleurs.

Nous sommes dans l'Ouest aux avants-postes, nous menons une grande bataille, nous avons conscience que nous travaillons pour la race canadienne-française; il ne faut pas hésiter à lutter, soyons fiers du rôle que la Providence nous a confié.

L'enthousiasme soulevé par ces fières paroles s'empare de l'auditoire, qui acclame longuement l'un des plus intrépides défenseurs de nos droits en Alberta.

Discours de M. Roger Goulet

M. Roger Goulet représente la Société St. Jean Baptiste de St. Boniface et l'Union Nationale Métisse. Il s'étend longuement sur le but que poursuivent ces deux sociétés.

M. Goulet fait un chaleureux appel à l'union de toutes les forces françaises de l'Ouest. Son discours est jusque là très goûté et très applaudi, cependant la lecture hative du compte rendu de la convention d'Edmonton lui a fait prendre pour une accusation portée contre le groupe manitobain quelques paroles de l'hon. M. Turgeon à cette convention, lorsque ce dernier disait que l'on n'avait pas suffisamment reclamé l'usage officiel du français et que nos adversaires, s'en étaient prévalus pour supprimer l'impression des documents officiels en français. C'était la constatation d'un fait et un appel indirect à ne point laisser périmer nos droits, mais nullement une attaque. M. Gariépy en quelques paroles heureuses rétablit les faits qui dissipent le malentendu et l'incident est clos.

Quelqu'un dans l'assemblée signale que nous sommes honorés de la présence de M. Achim, député de Labelle, et de M. Albert Sévigny, député de Dorchester. Le président les invite à nous dire quelques mots.

M. Achim

Il est supris de l'honneur qu'on lui fait. Ce lui est un plaisir tout particulier de prendre part à notre fête de famille. Il est heureux d'entendre chanter ici le verbe de France.

Il est habitué à vivre avec les colons, et il trouve que ceux d'ici sont mieux partagés que ceux de son comté qui ont à lutter contre la forêt. Mais si ceux de là-bas réussissent si bien malgré tant d'obstacles que ne feront pas ceux d'ici dans ces plaines?

Le colon de l'Ouest est un peu exilé du sol de la patrie, mais il a apporté la croix et la langue française: c'est toute la patrie.

L'union fait la force. Soyez courageux et si vous vous sentez faiblir, faites donner la garde et Québec répondra à votre appel.

M. Achim a été vivement apprécié. Il parle en catholique et en patriote convaincu. Il fut l'un des rares députés qui se détachèrent de toute allégeance de parti pour supporter les droits catholiques dans la question des écoles du Keewatin.

M. Albert Sévigny

Nous sommes la minorité dit-il et que sera notre avenir au milieu d'une population de 30 à 50 milions? Il trouve que la nationalité canadienne n'est pas assez unie au point de vue politique, elle est divisée en trois groupes qui s'entrechirent. Il dit que les Canadiens d'autrefois étaient plus unis autour de leurs chefs.

La pensée de l'orateur reste quelque peu imprécise mais d'aucuns y voient un essai de justification de son attitude personnelle et un certain appel à l'esprit de parti qui est accueilli avec froideur par l'auditoire.

Discours de l'hon. M. Coderre

L'hon. Secrétaire d'Etat assiste pour la première fois à un Congrès de ce genre dans l'Ouest. Il est très heureux de voir ici un rameau si vigoureux de notre race.

Faisant allusion au discours de M. Louis Schmidt. il rend hommage au courage du peuple métis qui a tant souffert pour sa liberté. La liberté demande des sacrifices et celui qui l'a apporté le premier sur la terre, Notre Seigneur, a donner sa vie pour conquérir les droits de la vérité et de la justice. Nos ancêtres eux aussi ont souffert et Riel. au dire de l'histoire. est un martyr de la liberté.

Il est heureux de voir les Franco Canadiens se donner la main dans l'intérêt de la religion et de la langue française.

"Nous faisons trop de politique, dit-il, mais elle n'est pas dans nos cœurs".

Il est content de faire ce voyage pour venir serrer la main à ses compatriotes de l'Ouest si bien unis, si bien organisés. si français et de féliciter nos ministres provinciaux qui sont tout à une conquête pour la race canadienne française.

Il constate avec bonheur toute la floraison d'œuvres catholiques et françaises qui couvrent notre sol, des écoles primaires, des collèges bilingues et classiques. Vous avez à cœur le soin de vos compatriotes. Vos collèges forment une vraie génération de patriotes dans l'amour de la langue française et la culture de la langue anglaise. "Nous sommmes, dit-il, des sujets anglais parlant le français."

Il félicite nos ministres provinciaux d'avoir montré du courage pour la défense de nos droits, et il invite les Franco canadiens à demander des documents publics français aux divers ministères. Il a trouvé au département des mines de nombreux rapports en français, il est bon que l'on ne soit pas apathique à l'égard des documents publics.

La constitution est un contrat entre les deux races, à nous d'exiger qu'il soit rempli.

Il termine par un joli compliment aux dames.

Des applaudissements réitérés et une superbe ovation acclament le distingué ministre fédéral pour les encouragements sincères et les paroles sympathiques qu'il a données à l'adresse de ses compatriotes de la Saskatchewan.

Comme l'heure est déjà fort avancée il faut remettre au lendemain soir, au banquet, le plaisir d'entendre les représentants des sociétés catholiques, allemande et anglaise.

L'assemblée se disperse aux accords du chant national.

LE BANQUET

La dernière soirée du Congrès de Prince-Albert fut particulièrement brillante et le souvenir en restera profondément gravé dans l'esprit de nos compatriotes.

Pour clore la grande fête de famille un superbe banquet de 146 convives était offert jeudi soir à l'hôtel Avenue, sous les auspices du Comité Organisateur du Congrès.

Tous s'accordent à redire qu'il remporta l'un des beaux succès que l'on ait encore vus à Prince-Albert.

Le Comité Ordonnateur de ce banquet s'est multiplié pour veiller à tous les préparatifs.

Menu délicat et abondant, service de table parfait, musique d'orchestre, jolis chants canadiens: tout contribua à l'épanouissement de la plus franche et de la plus cordiale gaieté.

Fête de famille superbe, ce banquet donna lieu à de magnifiques discours qui se prolongèrent jusqu'à 2 heures du matin.

De nombreuses santés, furent présentées avec le brio d'une entraînante éloquence.

Ce banquet, couronna dignement les fêtes du Congrès.

Il était déjà près de onze heures lorsque M. Maurice Quennelle, président, se leva pour offrir ses remerciements au nom du Congrès à Monseigneur, aux invités d'honneur et à tous ceux qui contribuèrent au succès de la convention, puis il ouvrit la série des santés.

SANTE DU PAPE

M. l'abbé Jolys

M. l'abbé Jolys, raconte une audience qu'il eut avec S. S. Pie X, il y a quatre ans, et l'impression profonde qu'il ressentit à la vue de ce vieillard si paternel, si doux, si calme au milieu des tempêtes effroyables qui se déchaînent sur sa tête auguste: c'est que le Pape représente la plus haute autorité sur terre. appuyée sur le roc inébranlable de l'Eglise, et constitue ainsi une puissance formidable en face des nations du monde.

Les nations passent, les gouvernements changent, les hommes d'Etat s'effacent: tout est instable chez les peuples de la terre, mais le roc du Vatican reste, et comme l'indique le trait de génie de Michel-Archange, construisant le dôme de St. Pierre, *non prevalebunt*, le pape restera.

La voix du Pape, par sa puissante autorité, guérit toutes les maladies du cœur et de l'esprit humain. La plaie envahissante du modernisme se referme et se cicatrise par la puissante parole du Saint Père.

C'est un cri de triomphe qu'il faut lui jeter, un cri d'espoir qui touche le cœur du monde *"Instaurare omnia in Christo."*

ACCLAMONS LE PAPE

Mgr Pascal

En quelques mots touchants S. G. Mgr Pascal rappelle les honneurs qui sont dus à l'auguste vicaire de Jésus-Christ, au lieutenant de l'armée des enfants de l'Eglise, u capitaine de la barque de Pierre.

Buvons à sa santé. Qu'elle se conserve longtemps saine et vigoureuse. Toutes les fureurs sont déchaînées sur le monde pour bouleverser les cœurs et les esprits: par un trait de plume, le Pape tranche les hérésies, et par ce geste, fait l'admiration de nos frères séparés.

Soyons dévoués, soumis, au représentant du Christ sur la terre, notre Père commun.

SANTE DU CANADA

M. J. E. Morrier

M. J. E. Morrier, le nouveau président de l'Association, se sent pris d'une vive émotion, en s'acquittant de cette tâche de présenter la santé du Canada.

Ces mots évoquent la grande image de la patrie, du foyer, de la famille et font tressaillir toutes les fibres de nos cœurs, car nous aimons cette terre du Canada. Des changements prodigieux se sont accomplis depuis l'apparition des premiers colons français: et notre Canada est devenu un pays plein d'avenir.

L'orateur rappelle notre attachement à la Couronne Britannique qui nous accorde liberté complète pour notre religion, notre langue et nos traditions, et se dit heureux de la présence du représentant du Gouvernement Fédéral qui nous donne les lois du pays.

Un siècle d'avenir et d'espérance s'ouvre pour le Canada; à nous de faire loyalement notre devoir.

(A Suivre en 8me page)

BARBIER DEMANDE

On demande un barbier canadien français de préférence, qui possède chaise, miroir et outils nécessaires où peut les acheter. Voici une bonne occasion pour un homme qui veut se faire un bel avenir. Ecrivez de suite pour informations. L.A. Coulombe, Drake, Sask.

A nos lecteurs

Nous avons tenu à donner dans ce numéro du journal un compte rendu aussi complet que possible des trois mémorables journées du congrès. Cependant le cadre de nos huit pages s'est trouvé encore trop restreint pour suffire à tout. Nous devons forcément renvoyer au prochain numéro plusieurs rapports et compte-rendus de discours très intéressants; notamment le travail de M. W. Amyot, sur l'éducation, celui du R. P. Libert, sur la vie de l'Association, le magnifique discours du R. P. Funke délégué de l'Association Allemande, ainsi que le compte rendu de la 3ème séance de la commission des dames.

Nous publierons aussi dans notre prochain numéro un compte rendu du Congrès des catholiques Allemands à Humboldt, un récit des fêtes jubilaires des RR. PP. Leduc et Tissier, à St-Albert, et du R. P. Portelance, à Winnipeg et divers articles de nos correspondants qui n'ont pu trouver place dans la présentee édition.

Nos bienveillants lecteurs voudront bien excuser les imperfections du présent compte rendu, rédigé en hâte après les journées si actives et si absorbantes du Congrès dont tout le personnel du journal eut sa large part, et auxquelles vinrent encore s'ajouter pour notre directeur deux jours de voyage à Humboldt, mardi et mercredi, au Congrès des Catholiques Allemands, où il se fit un devoir comme nouveau directeur général de l'A. C. F. C. d'apporter à cette vaillante organisation catholique du Volksverein le message de cordiale sympathie des Franco Canadiens de la Saskatchewan.

o

En marge du Congrès

—Prince Albert a bien fait les choses.

—Quel charmant spectacle que celui de toute la famille franco canadienne groupée autour de ses chefs religieux et civils et ne formant qu'un cœur et qu'une âme!

—L'union est le secret du succès. Soyons unis toujours et nous accomplirons des prodiges.

—Nos visiteurs venus de loin ont constaté que nous n'étions pas morts et que nous étions bien décidés à vivre.

—"Ce que femme veut, Dieu le veut". Les Franco Canadiennes seront les gardiennes fidèles de la langue et de la foi au foyer. Leur Congrès a été admirable.

—Un congrès c'est une marche d'ensemble des esprits et des cœurs, c'est une activité organisée: le congrès de Prince Albert a été cela dans le sens complet du mot.

—Si l'on ajoute bout à bout les distances parcourues par les congressistes, on arrive à un total de 25,000 milles . Cela représente quelque dévouement!

—Les jours sont longs en Saskatchewan: le Congrès les a bien utilisés.

—Tout le monde est reparti content. Le chant de "O Canada" entonné par tous les congressistes au moment où le train s'ébranlait fut un adieu touchant.

—Remérciements sincères à tous ceux qui ont contribué au suc. du Congrès.

—"Catholiques et français toujours". Nous l'avons chanté ensemble au pied des autels, vivons cet idéal, toujours et partout.

:o:

Assemblée pour tous les Franco Canadiens de Prince Albert, dimanche soir au Patriote.

Tous sont cordialement invités, dames et messieurs, à se rendre dimanche soir à la salle du "Patriote", après les vêpres. Mgr l'évêque nous honorera de sa présence. Le cercle local de l'A.C.F.C. lui offrira ses hommages à l'occasion de son 23e anniversaire de consécration épiscopale. On y donnera aussi le rapport financier du Congrès.

M. l'abbé Nap. Poirier est nommé prêtre colonisateur

M. l'abbé Nap. Poirier de Bellegarde, Sask. vient d'être nommé par le gouvernement fédéral comme prêtre colonisateur de la Saskatchewan. Cette heureuse nouvelle a été communiquée officiellement au cours du Congrès et été accueillie avec enthousiasme. Nos meilleurs vœux de succès à ce dévoué patriote et que tous se fassent un devoir de l'aider dans son travail pour le bien du pays.Un autre prêtre colonisateur doit être nommé prochainement dans le diocèse de Prince Albert.

o

Délégué des Oblats de la Saskatchewan et de l'Alberta

Le R. P. M. Merer. O. M. I., de St-Albert, a été élu délégué pour représenter les Oblats de la Saskatchewan et de l'Alberta, au chapitre général qui se tiendra à Rome au mois de septembre.

o

Election de Rosthern

M. Bashford, candidat libéral, dans l'élection partielle de Rosthern pour le parlement provincial a été élu par une majorité de 271 contre son concurrent M. Braden.

o

LE BANQUET

(*Suite de la 7me page*)

L'hon. M. Coderre

L'honorable Secrétaire d'Etat offre ses remerciements les plus sincères à l'Association et aux Organisateurs de ce Congrès de l'avoir si bien reçu et de lui avoir fait vivre de si heureux moments avec ses compatriotes de Prince-Albert.

Répondant à la santé du Canada, le distingué ministre nous parle de l'amour du pays. Pour bien l'aimer il faut le connaître, le visiter. Il est facile de l'aimer, nous sommes tous frères canadiens, unis sous un même drapeau: le drapeau anglais, que nous avons à cœur de respecter et de défendre.

Le Canada, possède des richesses naturelles abondantes: à nous de les exploiter, car nous descendons d'une race virile; unissons-nous pour faire de notre Canada le pays le plus prospère du monde. Les Anglais viennent à nous, marchons la main dans la main, dans la voie du progrès.

La fête de ce soir, où nous voyons des Anglais à nos côtés, nous donne une leçon d'union et d'entente.

L'orateur salue avec amabilité les dames présentes à ce banquet et faisant cause commune aux fêtes du Congrès. Puis, il répète en anglais, sa joie de voir les Canadiens-français, si loyaux, si respectueux de l'autorité, et se réjouit du spectacle vraiment merveilleux qu'ils lui ont offert.

SANTE DE L'ACADIE

M. Arpin

Habitué au langage des chiffres M. Arpin s'estime peu qualifié pour faire un discours: il présente en quelques mots bien sentis, un de ces lutteurs victorieux de la vaillante Acadie, M. Turgeon, député de Gloucester, et père de l'honorable Procureur de la Saskatchewan.

M. Turgeon

Se faisant l'interprète de nos compatriotes, M. Turgeon, se dit tout heureux de répondre à la santé de l'Acadie. Il s'étend longuement sur les luttes du vaillant peuple acadien, qui jadis asservi, a réussi à se maintenir et compte aujourd'hui une forte population. Il compare ces luttes avec celles que les Canadiens-français ont à livrer dans l'Ouest et repose l'avenir de nos compatriotes dans la permanence de la langue française. Par un contraste vivant, il montre d'un côté la langue anglaise, langue, de l'industrie conquérant le monde, et de l'autre côté, la langue française, langue de la poésie, de l'intelligence et de l'amour, conquérant les peuples à la religion catholique, et faisant la nation la plus chrétienne de l'univers.

SANTE DE L'OUEST

Le R. P. Vachon, O.M.I.

Le R. Père se montre fier de sa province, de tous les progrès accomplis dans toutes les branches de l'activité humaine, des institutions florissantes qui surgissent du sol, et des chefs qui régissent avec équité toute une population de langues et de cotumes diverses. Il se dit fier aussi de l'apostolat français qui a fécondé ces vastes plaines en les ouvrant à la civilisation.

L'hon. M. Turgeon

Heureux de répondre à la santé de sa province, l'hon. M Turgeon le fait avec tact et délicatesse, et il attaque immédiatement une question de principe en étudiant sommairement devant nous, la constitution des écoles Séparées et de l'enseignement du français: avec une verve entraînante il fait l'histoire de ces deux lois au parlement provincial.

La constitution de 1905 qui créait la province de la Saskatchewan ne fut pas reçue avec satisfaction. Cependant on peut s'en prévaloir pour sauvegarder le principe des écoles séparées et de l'enseignement chrétien.

Il y a quelques temps une délégation de protestants à Régina, venait demander une part plus large pour l'enseignement chrétien à l'école: il ne faut pas négliger cet enseignement. Les protestants commencent à comprendre qu'il est nécessaire, ils s'instruisent par les résultats déplorables des écoles publiques, neutres, américaines.

Le gouvernement a reçu plusieurs autres délégations et il s'est tenu plusieurs assemblées pour critiquer les derniers amendements à la loi des Ecoles Séparées. La législature est impuissante à enlever les droits des écoles séparées.

Mais la constitution nous donne le droit de développer l'efficacité des Ecoles Séparées.

La loi des Ecoles a été amendée afin de donner droit aux Ecoles Séparées à certaines proportions de taxes de la part des compagnies. On nous a critiqué parce que, disait-on, cet amendement portait atteinte aux Ecoles Publiques. Pas du tout: nous voulons voir les Ecoles Séparées devenir efficaces et nous ne négligeons aucune occasion pour les rendre supérieures: c'est sur cette base que reposent les problèmes d'éducation.

Maintenant pour ce qui concerne le français dans nos écoles, il y a eu beaucoup de discussion. Nous avons découvert qu'à Régina on admettait tous les gradués, sans distinction de province; excepté pour Québec, où l'on n'acceptait que les diplômés du l'Ecole Normale de McGill, seulement: nous avons demandé que toutes les Ecoles Normales de la provinces de Québec soient mis sur le même pied que les Ecoles Normales des autres provinces: nous avons réussi à condition que l'instituteur suive un cours à l'Ecole Normale.

On confond facilement le principe des Ecoles Séparées avec celui du français: ce n'est pas la même chose. Tous admettent que l'on enseigne le français malgré un petit courant d'idée contraire, autrefois la langue française était pleinement officielle en ce pays. En 1891, le parlement des Territoires du Nord-Ouest changea la législature: et en 1892, l'assemblée décréta l'abolition du français, parce que les publications françaises officielles n'étaient pas réclamées. Ce qui démontre bien que nous devons toujours réclamer pleinement nos droits afin qu'ils ne tombent point en désuétude.

o

Proclamation des officiers de l'Association et lecture des résolutions

M. Maurice Quennelle proclama alors à ce moment du banquet d'une façon officielle les nouveaux membres du Comité Général et du Comité Exécutif.

M. l'abbé Benoit, ex-directeur-général, adresse quelques mots à l'éloge du R. P. Auclair le nouveau directeur général. Il lui souhaite un avenir plein de succès et des victoires encore plus nombreuses.

M. Amyot lit ensuite les résolutions adoptées par les divers comités et commissions du Congrès: nous les reproduisons dans une autre page.

o

LA SANTE DES SOCIETES CATHOLIQUES

Le R. P. Auclair, O.M.I.

Le R. P. Auclair, reçoit une ovation enthousiaste. Il remercie en termes émus ce chaleureux accueil, et considère, dans la tâche qu'il a assumée, l'utilité de ses compatriotes. Le R. Père est heureux que son premier acte officiel de directeur-général de l'Association soit de tendre la main aux sociétés sœurs de la province: les catholiques anglais et allemands qui sont les bienvenus et travaillent pour la même cause.

Le R. P. Funke

Le R. P. Funke, délégué de l'Association Catholique Allemande, nous apporte le témoignage empressé de vive sympathie et d'entente cordiale avec nos frères allemands de la Province.

En quelques mots, le R.Père fait l'historique de cette association dans l'Ouest: elle découle de la grande organisation catholique d'Allemagne, et poursuit le même but que la nôtre: protection de la langue et de la religion.

Soyons unis et confiants pour combattre et préparer un bel avenir à notre sainte religion.

M. Quinlan

M. Quinlan devait nous parler au nom des catholiques anglais, mais il s'égara de son sujet en se confinant à la Société des Chevaliers de Colomb. Il exprime brièvement sa satisfaction de s'unir avec es Canadiens-français pour travailler à la cause commune de la foi catholique.

o

SANTE DU RALLIEMENT CATHOLIQUE

Le R. P. Hudon

Le R. P. Hudon propose cette santé en énumérant les qualités du soldat rallié à la cause catholique. D'abord la *vaillance* indomptable qui va toujours de l'avant, puis la bonne *humeur*, le bon esprit dans les longues marches et les grandes étapes: la *générosité* en dépit des injures et des outrages, enfin, le *bon sens* dans le programme à suivre et les efforts à donner.

Accomplissons l'œuvre des anciens chevaliers avec force, avec énergie, avec courage: faisons notre devoir.

M. l'abbé D'Amours

M. l'abbé D'Amours répond brièvement à cette santé et proclame que les qualités du soldat pour entrer dans le ralliement catholique, outre celles énumérées par le R. P. Hudon, sont l'entente et la concentration des forces pour la défense de nos intérêts les plus chers. Depuis l'Acadie, jusqu'à l'Océan Pacifique, il faut apprendre à nous connaître. C'est l'avantage des Congrès et des bons journaux de faire connaître ceux qui peuvent donner et recevoir, sur le terrain catholique, car la religion est la base de notre action, et c'est sur ce terrain que nous serons utiles à nos compatriotes.

o

SANTE de L'ASSOCIATION,

M. Amyot

M. Amyot, constatant l'heure très avancée, propose simplement la santé de l'Association, ce seul mot renferme les plus beaux discours.

o

R. P. Libert

Le R. P. Libert, en termes heureux rappelle la courageuse mort des Spartiates de l'Ancienne Grèce aux Thermopyles et invite les délégués et représentants à redire aux membres de l'Association de rester toujours debout pour la lutte.

SANTE DE LA LANGUE FRANCAISE

M. le Dr. Desrosiers, de Saskatoon, présente l'hon. M. Gariépy pour répondre à cette santé.

L'hon. M. Gariépy

L'honorable ministre de l'Alberta est satisfait du Congrès: il n'a que des éloges à nous adresser, "pas une seule ombre au tableau": ce fut quelque chose de magnifique, source d'espérances profondes et sincères."

Il est venu ici en patriote, comme simple soldat de la cause, prêt à combattre: il s'en retourne avec une nouvelle provision de patriotisme et de convictions. Il exprime l'espoir de voir un Congrès conjoint de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Conservons la langue française, notre vie, la gardienne de notre foi, langue si douce, si limpide, langue des intelligences, langue qui chante les accents guerriers, comme elle proclame la victoire. Jurons lui un culte de tous les instants.

SANTE DES FRANCO-CANADIENNES

M. Potvin

M. Potvin salue avec bonheur les franco-canadiennes: il estime et apprécie la femme chrétienne qui respecte sa langue et sa foi. "Mères de famille, conservez le français au foyer." L'histoire nous rapporte l'héroïsme des femmes françaises pour le doux parler de nos aïeux: avec cet héroïsme nous remporterons la victoire.

o

M. Labelle

Flatté et surpris de répondre à la santé des dames, M. Labelle s'exécute avec grâce: il reconnait à la femme le rôle important qu'elle joue pour l'avenir de la race sur tout au foyer domestique: elle est notre inspiratrice et notre modèle de patriotisme et de foi.

Les invités d'honneur et les convives se dispersent vers les trois heures du matin, au son de la musique, tous joyeux et contents de cette fête de famille qui clôture si bien notre beau Congrès.